COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE EUROPEENNE

(1914-1917)

RAPPORTS

de MM. F. THORMEYER, Em. SCHOCH & le Dr F. BLANCHOD
sur leurs visites aux camps de prisonniers de guerre ottomans
et d'internés autrichiens et allemands
aux Indes et en Birmanie.

Février, Mars et Avril 1917.

QUATORZIÈME SÉRIE

Juin 1917



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE
LIBRAIRIE GEORG & Cie
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

C G1 A 19 – 01.14

DOCUMENTS

publiés à l'occasion de la

GUERRE EUROPÉENNE

1914-1917

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE EUROPEENNE

(1914-1917)

RAPPORTS

de MM. F. THORMEYER, Em. SCHOCH & le Dr F. BLANCHOD
sur leurs visites aux camps de prisonniers de guerre ottomans
et d'internés autrichiens et allemands
aux Indes et en Birmanie.

Février, Mars et Avril 1917.

QUATORZIÈME SÉRIE

Juin 1917



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE
LIBRAIRIE GEORG & Cie
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE, RUE GÉNÉRAL-DUFOUR

RAPPORT

sur les visites aux camps de prisonniers de guerre ottomans et d'internés autrichiens et allemands aux Indes et en Birmanie.

Introduction

Les délégués, ayant terminé leurs visites des camps de prisonniers de guerre ottomans en Egypte, reçurent le 25 janvier 1917, au Caire, une dépêche du Comité international de la Croix-Rouge leur confiant la tâche d'aller inspecter les camps de prisonniers de guerre ottomans, les camps d'internés civils allemands et autrichiens aux Indes, les camps de prisonniers allemands au Japon pour gagner Vladivostock et de visiter en Sibérie et en Russie, les prisonniers de guerre ottomans.

Les délégués s'embarquèrent à Suez le 1er février 1917, sur l'*Aronda*, navire anglais aménagé en transport pour les troupes hindoues, et, après une escale à Aden, arrivèrent à Bombay le 12 février.

Les délégués eurent à se louer tout particulièrement de l'aide que leur apporta l'actif et distingué consul suisse, M. Ringger, qui les présenta au gouvernement de Bombay.

La Délégation partit pour Dehli pour discuter avec les

autorités militaires anglaises les conditions de visite des camps.

LL. EE. le vice-roi et Lady Chelmsford nous reçurent très aimablement à la résidence de Dehli et nous exprimèrent leur admiration pour l'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

M. le colonel Codrington, chargé du service des prisonniers aux Indes, prit les mesures nécessaires pour nous faciliter notre mission. Le ministère de la Guerre aux Indes désigna, pour nous accompagner, le lieutenant P.-J. Patrick, du 39me régiment des Garhwal Rifles.

Pendant tout notre séjour aux Indes et en Birmanie, cet officier nous rendit les plus grands services par sa grande connaissance du pays et des langues indigènes, par son sens pratique et par son inépuisable complaisance. Nous aurions eu, sans son aide, beaucoup de difficultés à nous orienter dans ce vaste pays dont nous ne connaissions ni les itinéraires, ni les habitudes. Nous lui gardons une reconnaissance toute particulière pour le dévouement qu'il nous témoigna pendant la grave maladie dont fut atteint M. le Dr Blanchod au mois de mars 1917. Grâce à ses mesures diligentes et pratiques, M. Blanchod put être transporté à l'hôpital général de Madras, où les soins les plus intelligents et les plus dévoués lui furent immédiatement prodigués. Dans ces circonstances très angoissantes pour la Délégation, le Gouvernement anglais aux Indes s'est empressé de donner les ordres pour nous assurer toutes les facilités désirables. Nous tenons à lui exprimer ici notre trés vive gratitude.

Le 3 mars 1917, toutes les autorisations demandées nous étant accordées pour visiter les prisonniers, leur parler sans témoins, leur distribuer des dons, entendre leurs réclamations et prendre des photographies, nous avons pu commercer nos inspections par le camp de Sumerpur dans le Rajputana.

1. Camp de Sumerpur

Visité le 3 et 4 mars 1917.

Situation. Ce camp se trouve à 7 km. de la station d'Erinpura-Road, sur le chemin de fer Bombay-Boroda et Central India, dans la province de Rajputana, entre Delhi et Bombay. La ville la plus proche est Ajmre.

Commandant du camp : Lieut.-Col. H. M. Halliday ; *Adjudant :* 2d Lieut. G. H. Bruce-Karr.

Population : Mahométans

Arabes de Syrie	Civils 1re cl.	Civils 2me cl.	Civils 3me cl.	Soldats	Total
Afghans	3	—	2	558	563
Arabes d'Egypte	—	1	1	—	2
Arabes d'Arabie	—	—	1	—	1
Turcs d'Anatolie	—	—	1	3	4
Turcs de Syrie	—	—	3	15	18
Turcs d'Andrinople	—	—	—	3	3
Persans	—	1	8	11	20
Indigènes du Belouchistan	—	—	—	1	1
Indous	—	—	1	1	2
Mongols Kushghars	—	—	1	—	1
Arabes de Mésopotamie	5	7	117	1734	1863
Kourdes	—	2	15	528	545
Totaux	8	11	150	2855	3024
Non Mahométans					
Chrétiens de Mésopotamie	—	—	2	138	140
Juifs de Mésopotamie	—	—	—	164	164
Arméniens	—	—	2	—	2
Juifs du Kourdistan	—	—	—	31	31
Chrétiens arabes et Kourdes	—	—	—	2	2
Chrét. Turcs d'Anatolie	—	—	—	2	2
Grecs d'Europe	—		—	1	1
Totaux	—	—	4	338	345
Totaux généraux	8	11	154	3193	3366

Il y a parmi les Arabes de Mésopotamie un cadet, non considéré comme officier. Il y a au camp de Sumerpur 2 muftis et 2 Juges, qui font fonctions de prêtres (imans), ils ne sont pas assimilés aux officiers. Presque tous les civils sont mobilisables ; ne sont exceptés que les gouverneurs, juges et chefs religieux et quelques employés supérieurs, membres du Parquet.

Logement. Les constructions du camp de Sumerpur ont été établies sur les plans et sous la direction de M. l'ingénieur Davies. Les baraques pour les prisonniers sont toutes du même type. Le bâtiment, long de 55 mètres et large de 9m, 75, est construit sur un socle en pierre formant une longue vérandah abritée par une toiture légère. Un mur de refend divise l'intérieur en deux salles longitudinales. La hauteur du toit est de 7 m. 65 cm. Ce toit à double pente brisée est recouvert soit de tuiles placées sur des bambous, soit de tôle ondulée. Ce dernier procédé paraît emmagasiner trop de chaleur solaire. On a essayé aussi la toiture indigène en terre battue, mais elle exige de trop fréquentes réparations. Les murs des baraques sont en briques cuites fabriquées au camp. De nombreuses niches pratiquées dans l'épaisseur du mur servent d'armoires. L'intérieur et l'extérieur des baraques sont passées au lait de chaux. Le sol est fait soit de dallage, soit de ciment, soit d'un cailloutage aggloméré dans le ciment. Il est propre et frais. La question d'humidité ne se pose même pas. Les vérandahs qui entourent les baraques forment un local agréable et abrité où les prisonniers s'installent pour la journée et passent souvent la nuit. Ils sont autorisés à y transporter leur literie.

Les baraques sont séparées par des rues de 18 m. de largeur, plantées d'arbres et égayées par de petits jardinets dont l'entretien est l'occupation favorite des prisonniers. Un certain nombre de baraques destinées à des prisonniers turcs d'une position sociale supérieure sont aménagées un peu différemment. L'intérieur est divisé en petits appartements avec cuisine séparée. Chacun de ces logements est occupé suivant les cas par 1 à 4 personnes. Outre les

baraques, le camp contient un office, grand hall où sont concentrés les services administratifs.

Couchage. Les sections comprennent 70 hommes. Les lits sont très largement espacés et disposés sur deux files parallèles laissant un espace suffisant pour la circulation. Ces lits sont faits, à la mode indigène, d'un chassis de bois dont les pieds ont environ 50 cm. de hauteur et dont le sommier est fait de cordes tressées. On peut disposer dessus soit un léger matelas, soit une couverture piquée. Ces lits présentent les avantages suivants : ils sont faciles à tenir propres, aisément réparables et transportables. Aussi les prisonniers s'établissent-ils souvent pour la nuit sur la vérandah, soit même dans la rue. Les couvertures sont en nombre largement suffisant.

La literie est régulièrement lavée.

Les baraques sont éclairées par des lampes à pétrole. Un système d'éclairage au gaz de pétrole est installé dans les rues du camp. L'extinction des feux, soit dans les baraques, soit au dehors, a lieu à 11 heures.

Promenade. Aucune restriction n'est apportée à la circulation des prisonniers dans toute l'étendue du camp. Sauf autorisation spéciale, les prisonniers ne sortent pas de l'enceinte clôturée.

Alimentation. Le système d'alimentation du camp de Sumerpur est fondé sur le principe, que nous trouvons excellent, de confier aux prisonniers eux-mêmes la préparation de leurs repas. Dans le monde oriental surtout, où les prescriptions concernant la nourriture portent presque toujours un caractère religieux, cette mesure présente le double avantage d'être agréable aux prisonniers et d'éviter à l'administration du camp beaucoup de plaintes et de difficultés. Nous estimons que cette manière de procéder, à la fois libérale et pratique, devrait être la règle dans tous les camps de prisonniers. Le fait suivant donnera un exemple du soin scrupuleux que les Anglais mettent à éviter tout ce qui pourrait froisser les sentiments religieux des autres peuples. Le camp de Sumerpur étant situé dans le Rajputana, soit dans un Etat indépendant hindou, où les vaches

et les bœufs sont considérés comme des animaux sacrés, la viande de bétail bovin est strictement bannie de la table du commandant et des officiers du camp.

Chaque matin, les sergents des sections, accompagnés d'hommes de corvées, se rendent au hall de distribution des rations. Ce bâtiment, très bien construit et de forme circulaire, est encouré d'arcades murées à une hauteur d'1 m. 25 cm. A l'intérieur, un corridor contient les balances. Un socle en pierre, très proprement tenu, reçoit les provisions qui sont amenées d'un dépôt attenant et fermé ! Les rations calculées sur la norme affichée dans le local et sur le nombre des prisonniers de chaque section, sont remises aux hommes de corvée qui les emportent à la cuisine de leur section. La préparation y est faitee par les cuisiniers désignés par les prisonniers eux-mêmes.

Voici, par homme et par jour le tableau des rations attribuées aux prisonniers :

Farine de blé (atta)	gr.	453,6
Riz	»	226,8
Lentilles (dall)	»	85,—
Beurre cuit (ghee)	»	28,35
Légumes	»	226,8
Pommes de terre (remplaçant les légumes)	»	113,4
Oignons	»	56,70
Sel	»	23,27
Sucre	»	31,03
Thé	»	7,75
Bois à brûler	»	1360.—
Viande (chèvre)	»	186,18
Condiments (turmeric)	»	4,—

Toutes ces provisions sont fournies par des entrepreneurs indigènes et vérifiées par l'administration anglaise au point de vue de la quantité et de la qualité. Nous avons pu nous assurer que les produits livrés à la consommation des prisonniers sont de qualité irréprochable. D'ailleurs, au cours de l'enquête faite auprès des prisonniers, aucune plainte ne nous est parvenue au sujet de l'alimentation.

Pour le service de la cuisine, chaque section reçoit :

Marmites avec couvercle	7
Hachoirs (chopper)	4
Pochons (ladles)	4
Couteaux de boucher	2
Tamis (trays)	2
Sacs pour porter les rations	3
Seaux pour l'eau	5

En outre chaque prisonnier a sa gamelle et son gobelet en métal.

En dehors des rations d'alimentation, chaque prisonnier reçoit : 453, 6 gr. de savon par mois ; 40 cigarettes par semaine, 2 boîtes d'allumettes par semaine. Il est intéressant de signaler que, pour certains articles, la ration des prisonniers est supérieure à celle des troupes anglaises qui font le service de garde.

La Cantine (store) occupe une partie d'une baraque séparée. Elle est tenue par un « contractor » indigène lié par un cahier des charges. Toutes les réclamations concernant les prix de vente peuvent être adressées au commandant du camp. Cette cantine est remarquablement bien fournie. On y trouve, outre un grand nombre de produits alimentaires, une quantité d'articles de mercerie, de quincaillerie, de papeterie, des vêtements, du linge, des chaussures, des parfums, du tabac, etc. et même des montres. Nous regrettons de trouver sur le catalogue de vente du gin, du vermouth et autres spiritueux. La cantine est ouverte tous les jours depuis 7 h. du matin. La vente journalière est en moyenne de 130 fr. Sur la liste des prix de vente, comprenant plus de 125 articles, nous relevons les prix suivants :

Jambon	Fr. 3,60	la livre	anglaise	(453,6 gr.)	
Beurre	» 1,40	»	»	»	
Fromage	» 2,40	»	»	»	
Chocolat	» 3,20	»	»	»	
Café en grains	» 1,60	»	»	»	
Sucre en poudre	» 0,36	»	»	»	
Sardines	» 1,—	»	»	»	

Confitures......... Fr. 1 à 1,20 la livre ang.
Oeufs............. » 0,09 la pièce.

Une quinzaine de *cafés* sont établis dans le camp et tenus par les prisonniers eux-mêmes. Ils débitent du thé et du café à la turque. La tasse de café est vendue deux centimes et demi. Ces petits établissements, simplement et proprement installés, sont fort appréciés par les prisonniers auxquels ils servent de lieu de réunion.

Habillement. L'administration anglaise fournit gratuitement à chaque prisonnier les objets suivants :

1 paire de souliers, 2 pyjamas, 2 blouses, 2 chemises, 2 essuie-mains, 1 fez.

Pour la saison dite d'hiver on ajoute :

1 pyjama chaud, 1 chemise de flanelle, 1 pardessus.

Tous ces articles sont remplacés dès qu'ils sont détériorés. Aucune plainte ne nous a été adressée au sujet de l'habillement. Pour complaire aux habitudes orientales, on a laissé aux prisonniers la plus grande latitude dans l'arrangement de leurs costumes et de leurs coiffures. A la revue du dimanche matin, nous avons vu la plus grande variété dans l'habillement des hommes : vestes d'uniformes, vestons civils, blouses, longues robes en cotonnade, redingotes à la turque, fez, turbans, casquettes, chapeaux australiens, calottes brodées, etc. Tous les prisonniers sont munis d'une petite plaque d'identité en fer-blanc, mais ils ne sont pas astreints à la porter sur leurs vêtements et la grande majorité la garde dans les poches. Les babouches à l'orientale sont la chaussure préférée des prisonniers. En résumé, l'habillement des prisonniers est très suffisant, propre, commode et approprié à leurs goûts.

Soins médicaux. Le service de santé du camp est assuré par le capitaine Wadia, médecin indien, ayant obtenu le diplôme anglais de l'Hôpital Saint-Bartholomé.

Ce médecin est assisté de deux médecins indigènes, officiers de santé, ayant le droit de pratiquer l'art médical aux Indes, mais non en Angleterre.

Il n'y a pas de médecin prisonnier. Sont, en outre,

attachés au service des malades : 2 infirmiers indiens, 6 infirmiers prisonniers arabes, 1 coiffeur, 2 cuisiniers pour l'infirmerie, 2 porteurs d'eau.

Le capitaine-médecin parle l'arabe et le persan ; deux Arméniens servant d'interprètes parlent le français, l'anglais et l'arabe. On discute en ce moment la possibilité de faire venir un dentiste de Bombay au camp, moitié aux frais des autorités anglaises, moitié aux frais des prisonniers civils qui le réclament.

L'hôpital est annexé au camp et comprend un grand bâtiment du village indien de 61 m. de long sur 13 m. 50 de large. Les malades y sont répartis dans des chambres spacieuses à 4 lits. Une galerie couverte court le long de la maison et donne une protection efficace contre la chaleur.

Les pavillons d'isolement sont des tentes placées à distance du camp ; on est en train de construire en ce moment des bâtiments en pierre plus confortables. Les malades ont des régimes alimentaires spéciaux dont nous avons relevé les principaux types (Annexe).

Les malades sont couchés sur des lits à sommiers, bien pourvus de couvertures ; chaque lit a son moustiquaire.

Les médicaments et le matériel de pansement viennent d'Angleterre, mais le dépôt central est à Bombay. C'est là que le médecin fait ses commandes de matériel, lequel lui est envoyé au même titre qu'aux hôpitaux anglais.

Tout le matériel est très en ordre : boîte de chirurgie, boîte d'oculistique, boîte à daviers, appareil à stériliser ; un microscope est constamment utilisé pour les analyses. Les provisions de médicaments sont abondantes ; l'hôpital a été fondé en juillet 1915, en même temps que le camp. La santé des prisonniers a été généralement bonne si l'on considére que beaucoup sont arrivés dans un état de santé débile, épuisés à la suite des campagnes de Mésopotamie.

Le climat de Sumerpur est sec et sain, il y a peu de moustiques dans la région ; la température moyenne de l'été est de 90° Fahrenheit, et celle de l'hiver de 56°. Il est tombé 17 pouces de pluie en 1916. Afin de donner une idée exacte de la morbidité dans ce camp, nous avons relevé dans les

registres de l'hôpital les statistiques de maladies pendant l'année 1916, laissant de côté la fin de 1915 et le début de 1917. Une année complète comprenant l'hiver, la saison des pluies et l'été montre mieux l'état de santé des prisonniers.

En 1916 il y a eu au camp :

74 cas de malaria (tierce le plus souvent). La plupart des prisonniers l'ont amenée avec eux, quelques-uns l'ont prise au camp. 73 ont été guéris par la quinine, 1 est mort de cachexie. En ce moment, il n'y a plus de malaria au camp. Tous ces cas ont été traités jusqu'à disparition complète des hématozoaires dans le sang.

23 cas de dysenterie amibienne rarement bacillaire ; quelques cas seulement se sont déclarés depuis la captivité ; ils ont été traités à l'hypochlorure d'émétine. 22 de ces malades ont guéri, 1 est mort.

31 cas de diarrhée : 27 ont guéri, 4 sont morts de débilité.

4 cas de trachome ont été admis à l'hôpital pour kératite ou ulcère de la cornée, de nombreux cas plus légers ont été traités ambulatoirement.

7 cas de tuberculose, tous arrivés malades de Mésopotamie ; les 7 sont morts.

22 cas de scorbut venus au camp avec la maladie ; tous sont actuellement guéris.

Il n'y a eu ni choléra, ni peste, ni typhus exanthématique, ni fièvre typhoïde.

Suicide. 1 cadet-officier a tenté de se suicider il y a deux mois ; il s'ouvrit le ventre avec un rasoir et se blessa la rate ; opéré de suite, il est actuellement en bonne santé. Il donna comme raison de sa tentative qu'il ne voulait pas quitter les Indes pour aller en Egypte où un convoi de ses camarades était envoyé.

Grands blessés. Il n'y a pas de grands blessés au camp, ceux-ci ayant été renvoyés en Egypte en vue d'un échange avec les blessés anglais pris par l'armée ottomane à Kut-el-Amara. Cet échange n'a pas encore eu lieu puisque nous avons vu tous ces grands blessés au camp de Maadi, près du Caire.

40 malades se présentent chaque jour à la visite du médecin ; cas légers pour la plupart : gastrites, conjonctivites' constipations. En ce moment, il y a 26 malades en traitement à l'hôpital :

2 abcès froids, 5 gastrites, 3 bronchites, 4 débilités, 3 rhumatismes, 5 tuberculeux du premier degré avec bacilles de Koch constatés, 1 colite, 3 diarrhées.

Tous les hommes ont été vaccinés comme les soldats anglais et hindous contre le choléra et la variole, mais pas contre la typhoïde, pour la raison qu'on n'a pas constaté de cas de cette maladie parmi les prisonniers du camp.

Mortalité. Outre les 13 cas mentionnés ci-dessus, il y a eu en 1916, 31 cas de morts par maladies non épidémiques, ce qui fait un total de 45 décès pour 1916, soit une mortalité de 1 % exactement ; la comparaison avec les mortalités que nous avons constatées dans les camps de prisonniers des différents pays belligérants montre qu'à Sumerpur, la mortalité est minime.

Pour compléter la statistique, nous ajouterons qu'il y a eu 16 cas de mort pendant les 6 mois de 1915. Les prisonniers décédés ont été ensevelis selon les rites de leur religion.

Service sanitaire. L'eau est tirée par des moteurs à pétrole de deux puits creusés à 40 pieds de profondeur. Les analyses souvent répétées l'ont montrée pure de toutes souillures. L'eau est abondante et relativement fraîche, elle ne contient pas de magnésie et n'est pas laxative, elle est distribuée de façon pratique dans toutes les parties du camp.

Il n'y a pas de douches, mais deux piscines où l'eau est renouvelée suffisamment. On construit en ce moment, une troisième piscine contenant 6840 litres, entourée de 24 cabines de bain, le tout de 16 m. de long sur 9 m. de large. Les prisonniers touchent du bois pour faire chauffer de l'eau s'ils le désirent.

Lessivage du linge. Les prisonniers font eux-mêmes leur lessive, les internés civils ont des domestiques désignés parmi les prisonniers. Tout le linge de l'hôpital est lavé

à part par un blanchisseur indigène. Les couvertures et les vêtements sont bouillis périodiquement. Le besoin d'une étuve ne s'est pas encore fait sentir.

W.-C. Il y a dans le camp 225 cabinets à la turque sur tinettes mobiles, soit 1 pour 15 prisonniers. Ces installations réparties dans le camp à distance suffisante des locaux habités, sont entourées de tôle ondulée et désinfectées chaque jour au crésol. Il n'y a ni mouches ni odeur. Les gadoues sont enterrées par des Hindous à 300 m. du camp. 50 nettoyeurs Hindous sont occupés à l'entretien de ces latrines.

Discipline. L'attitude du commandant, ainsi que celle des officiers de garde, nous a paru excellente. La surveillance des prisonniers est faite par 40 soldats anglais et 225 soldats hindous. Aucune plainte relative au traitement ne nous a été adressée par les nombreux prisonniers auxquels nous nous sommes adressés par l'entremise d'un interprète. Ils se sont tous déclarés contents de la nourriture, du logement et du traitement. Aucun cas de violences corporelles ni de brutalités ne nous a été signalé.

Inspection des autorités. En décembre 1915, a eu lieu une inspection générale du camp par le général commandant la division de Mhow (Inde centrale). Nous avons vu son rapport, dans lequel il s'exprime en termes élogieux au sujet de l'activité du lieutenant-colonel Halliday.

Le chef du Département médical du service sanitaire a également visité le camp en novembre 1915.

Sanctions disciplinaires. Les règles qui suivent sont applicables à tous les camps de prisonniers aux Indes. Le commandant du camp seul a le droit d'infliger des punitions de n'importe quel degré.

Aucun prisonnier ne doit être puni sans avoir été informé des accusations dont il est l'objet et sans avoir pu se défendre.

Le commandant a le droit d'ordonner la mise en cellule jusqu'à 14 jours. Pendant ce temps, le prisonnier est mis à la ration réduite, échelle N° 2. Cependant aucun prisonnier ne peut être mis en cellule ou à ration réduite pendant

plus de 24 h. sans l'autorisation expresse de l'officier médical du camp.

L'incarcération a lieu dans les cellules du camp. Un prisonnier qui a été en cellule pendant 14 jours ne peut y être remis qu'après un intervalle de 7 jours. Les prisonniers incarcérés peuvent être autorisés à travailler. On leur permettra de prendre de l'exercice en marchant au moins 2 heures par jour.

Comme légères punitions, le commandant peut ordonner l'interdiction de fumer, la défense de prendre part aux divertissements du camp, une retenue sur leur argent, des corvées plus fatigantes, des restrictions quant à la réception et à l'expédition de lettres.

Les cellules ont environ 3 × 3 m. de surface et 4 m. de hauteur. Les portes restent ouvertes. Une sentinelle garde le couloir. Une petite ouverture, dans la paroi opposée, sert à donner plus d'air. La mise en cellule n'est pratiquée que dans des cas très graves ou pour des récidivistes. Dans l'espace de 6 mois, elle n'a été appliquée que 6 fois. Le plus souvent les punitions consistent en corvées de camp, obligatoires et non payées, pendant une durée ne pouvant dépasser 28 jours.

Les causes des condamnations sont le plus souvent des disputes entre prisonniers, des vols et la vente des effets fournis par l'administration.

Il n'y a pas eu de tentative d'évasion.

Travaux. Le travail au camp de Sumerpur est très restreint en dehors des corvées ordinaires de quartier. Un certain nombre de prisonniers ont été employés l'année dernière à la construction d'une route reliant le camp à la station. Sauf cette exception, aucun prisonnier n'a travaillé en dehors du camp. Les baraques ont été construites en partie avec la main-d'œuvre des prisonniers, qui ont reçu un salaire pour ce travail. En prévision de la construction de nouvelles baraques, quelques équipes sont occupées à la confection des briques. On se sert de la terre du camp qu'on délaie avec de l'eau et qu'on moule. Une fois les briques séchées au soleil, on les cuit dans des fours avec le

bois amené au camp par les indigènes. Lors de notre visite 160 hommes étaient occupés à ce travail, qui dure 6 h. par jour, de 8 à 12 le matin et de 2 à 4 l'après-midi. Les prisonniers travaillent par équipes, de sorte que la somme de travail exigée de chaque homme est très réduite. La confection des briques est payée à la tâche, au taux de 3 fr. 20 par 100 briques. Un homme peut gagner de 50 à 80 cm. par jour. On nous a dit que l'administration anglaise avait l'intention d'employer un certain nombre de prisonniers ottomans aux travaux de construction de la nouvelle capitale à Delhi, mais ce projet a été abandonné.

Cultes et distractions. Les prisonniers ont toute liberté dans l'exercice de leurs pratiques religieuses ; ils ont une petite mosquée dans laquelle les imans lisent le Coran. Un moine français vient de temps en temps au camp célébrer la messe pour les chrétiens.

L'évêque arménien du Caire, Mgr. Thorgom Koushaguian, est venu visiter le camp le 25 décembre 1916. La musique et les chants sont autorisés. Les Arméniens évacués dernièrement avaient organisé un très bon orchestre.

Tous les jeux sont permis. Les Orientaux préfèrent aux sports le tric-trac, les dominos et les jeux de cartes. La grande majorité des prisonniers est illettrée. La lecture du Coran ou des journaux est faite par quelques civils plus instruits.

Correspondance, mandats. Le total mensuel des mandats s'élève en moyenne à 2,000 roupies (la roupie égale environ fr. 1,65). La plupart de ces mandats viennent de Mésopotamie et arrivent très rapidement, tandis que ceux expédiés par le Croissant-Rouge Ottoman mettent 2 mois à parvenir. Le prisonnier peut toucher en une seule fois tout l'argent envoyé ; quelques civils ont reçu jusqu'à 500 R. à la fois. Il n'est fait aucune retenue. Les montants sont payés au cours officiel du change. Les prisonniers signent les reçus, qui sont ensuite renvoyés en Turquie. Les illettrés appliquent sur le reçu l'empreinte de leur pouce. Ceux qui ne veulent pas toucher en une fois toute la somme reçue ont un compte ouvert à leur nom, sur lequel figurent

les versements, les prélévements ainsi que les quittances.

Colis. Il arrive en moyenne une quinzaine de colis par semaine de Mésopotamie, et environ autant d'Europe, par l'Agence internationale des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge à Genève. Ils parviennent généralement en bon état ; seuls ceux venant de Mésopotamie sont ouverts avant la livraison. L'alcool, l'éther, les parfums et les journaux sont interdits.

Lettres et cartes postales. Les prisonniers peuvent écrire une lettre par semaine, dans n'importe quelle langue et sans limitation quant à la longueur. Les lettres sont censurées dans le camp même, par l'interprète. Les prisonniers ont aussi la faculté d'écrire des cartes postales, mais ce moyen de correspondance est moins en faveur.

L'autorité fournit gratuitement le papier à lettre et les enveloppes.

Ci-après un tableau des lettres et cartes postales reçues pendant les mois de décembre 1916, janvier et février 1917 :

Civils					
Décembre..........	Lettres	546	Cartes	postales	—
Janvier............	»	780	»	»	—
Février.............	»	441	»	»	—
Soldats arabes					
Décembre..........	»	1820	»	»	1818
Janvier............	»	1457	»	»	413
Février.............	»	1871	»	»	—
Soldats chrétiens et juifs					
Décembre..........	»	1039	»	»	789
Janvier.............	»	1030	»	»	300
Février.............	»	1200	»	»	—
Totaux					
Décembre..........	»	3405	»	»	2604
Janvier............	»	3267	»	»	713
Février.............	»	3532	»	»	—

Environ 50 % des prisonniers ont reçu des nouvelles de leurs familles depuis leur arrivée au camp, quoique ces nouvelles soient d'habitude très espacées. Ceux qui ont

été faits prisonniers à Mardin (Mésopotamie) n'ont jamais reçu de nouvelles de leurs familles et prétendent que celles-ci ont toutes été massacrées par les Turcs.

Secours aux prisonniers. Il n'existe pas à Sumerpur d'hommes de confiance chargés de la correspondance avec les œuvres de secours. Quelques prisonniers ont été personnellement en rapport avec le Croissant-Rouge ottoman et les autorités turques. Des secours en argent ont été envoyés par le Croissant-Rouge ottoman.

Nous nous sommes informés soigneusement auprès des prisonniers pour savoir s'il y avait parmi eux des nécessiteux et nous avons été heureux de recevoir partout une réponse négative. Tous ont déclaré que la nourriture était largement suffisante. Ils reçoivent leur linge et leurs vêtements, du tabac en suffisance, du papier à lettres.

Nous n'avons pas jugé nécessaire de faire une distribution de secours.

Sur la recommandation du commandant du camp, nous avons cependant fait deux exceptions. La première en faveur d'un prisonnier civil, journaliste arménien habitant l'Egypte, entièrement dépourvu de ressources, auquel nous avons remis 50 R., ainsi que 20 R. à un vieillard aveugle de Basrah.

2. Camp de Ahmednagar

Visité le 7 mars 1917

M. Ringger, consul de Suisse à Bombay, chargé des intérêts allemands aux Indes depuis la rupture diplomatique germano-américaine, nous a accompagnés dans la visite de ce camp.

Situation. Ce camp se trouve à environ 2 milles de la ville d'Ahmednagar, dans la présidence de Bombay, à environ 200 km. à l'est de cette dernière ville. Ahmednagar a une population de 35,000 habitants ; c'est un centre très connu pour ses produits agricoles, coton, etc. Le camp a déjà servi de lieu d'internement pour les Boers lors de la guerre

du Transvaal. La chaleur est très supportable et les nuits sont fraîches. Le climat de la localité est sain.

Les internés sont répartis en 3 camps : camp A, pour les internés de condition moyenne, et pour les équipages de navires allemands capturés ; camp B. pour les personnes d'une condition supérieure, commerçants ou employés qui occupaient une situation aisée aux Indes avant la guerre ; enfin le camp sur parole, qui n'est pas entouré de fils barbelés comme les deux précédents et est réservé aux prisonniers ayant donné leur parole de ne pas tenter de s'évader. Les internés de ce camp jouissent d'une très grande liberté et peuvent se promener sans aucune surveillance dans un périmètre de 5 milles du camp, à l'exclusion toutefois de la ville. Les camps A et B ont une superficie de 18,000 m

Commandant du camp : Lieut.-Col. C.-G. Morse ; *Deuxième Commandant :* Lieut.-Col. Loudon ; *Adjudant :* Lieut. H. G. Grey.

La surveillance du camp est confiée exclusivement à des soldats anglais.

Visites de neutres. Le camp a été visité deux fois par M. Smith, consul-général des Etats-Unis, fin 1915 et en juin 1916, où il y a séjourné cinq jours consécutifs ; en outre M. Baker, consul des Etats-Unis à Bombay, y est venu en 1914 et en 1915, et M. Colman, également consul à Bombay en 1915 et 1916.

Le camp A contient 850 prisonniers.
Le camp B contient 362 »
Sur parole......... 409 »

Total 1621 qui se répartissent comme suit :

	Allemands	*Autrichiens*
Officiers.............	49	3
Sous-officiers..........	397	3
Civils mobilisables....	877	172
» non mobilisables	120	—
Total..........	1443	178

Logement. Le camp d'internement d'Ahmednagar comprend un grand nombre de bâtiments, dont une partie avait déjà été utilisée comme logement de troupes et dont l'autre a été construite spécialement pour les internés. Dans le camp C, dit camp sur parole, les internés sont logés dans trois beaux bâtiments en pierre taillée, avec larges vérandahs. Quatre officiers occupent séparément un joli bungalow, entouré de verdure et de fleurs. Dans le camp B, le type ordinaire des baraques est un bâtiment de 45 m. 75 sur 18 m. 30, divisé en une grande salle centrale et plusieurs pièces plus petites. Les murs, épais de 30 centimètres, sont en pierre et en briques. Sur le pourtour du bâtiment, la saillie du toit, d'environ 8 m. de large, forme une vérandah appuyée sur des colonnes. Le toit est fait généralement de tôle ondulée recouverte de tuiles courbes, procédé excellent contre la chaleur, mais assez dispendieux. Dans un petit nombre de baraques, on a employé la tôle ondulée pour les parois intérieures. Cet essai ne paraît pas avoir donné de très bons résultats. Toutes les pièces ont de larges baies, et l'espace libre compris entre les deux brisures du toit assure une ventilation continuelle. D'ailleurs, le climat permet de laisser toutes les portes ouvertes. Les baraques du type 45 m. 75 × 18 m. 30 contiennent chacune 43 hommes. Dans les autres pièces également l'espace est largement suffisant. Les internés ont généralement avec eux un bagage assez volumineux et l'entassement de leurs caisses, malles et valises donne souvent aux chambres un aspect d'encombrement.

Dans toutes les pièces habitées, le sol est couvert d'un dallage de pierres taillées. Il n'y a d'exception que pour deux petites chambres d'un bâtiment ayant servi autrefois de magasin, le sol de terre battue n'ayant pas encore été remplacé par des dalles. Tous les murs sont blanchis à la chaux. L'entretien des bâtiments est excellent. Toutes les constructions du camp sont largement espacées. Un certain nombre de grands arbres donnent par endroits un peu d'ombre, les plantations récentes et les nombreux jardins cultivés près des baraques prouvent le désir d'égayer

l'aspect du camp. Quelques bâtiments sont revêtus de plantes grimpantes en pleine floraison.

En ce qui concerne le mobilier, l'administration fournit à chaque interné un lit, une table et un fauteuil de bois. Les internés ont toute facilité de se procurer le supplément de mobilier, armoires, étagères, fauteuils, etc. qu'ils peuvent désirer, en le commandant à ceux de leurs compatriotes qui font dans le camp des travaux de menuiserie et de tapisserie.

L'éclairage au pétrole est aux frais de l'administration. Ceux des internés qui désirent avoir les lampes supplémentaires peuvent se les procurer en payant. L'extinction des feux a lieu à 10 h. et demie.

Pour compléter cette description des logements, nous ajouterons que les internés ont toute liberté d'orner leurs chambres de tableaux, photographies, portraits de leur souverain, des généraux allemands, ainsi que de drapeaux et d'emblèmes patriotiques.

Couchage. L'administration fournit aux internés les lits en fer, les matelas, les draps, les oreillers et les couvertures. Ces dernières sont régulièrement désinfectées et remplacées chaque année. Les couvertures usagées sont rendues au commissariat. Tous les lits sont couverts de moustiquaires. Ceux-ci sont fournis gratuitement aux internés peu fortunés. Pour les autres objets de literie, ils sont lavés régulièrement et changés quand le besoin s'en manifeste.

Promenade. Les internés des camps A et B ont toute liberté de se promener dans leur camp respectif. Deux fois par semaine, ils font, sous escorte, des promenades dans la campagne environnante. Les internés du camp sur parole, qui n'est pas clôturé, circulent sans restriction, ni escorte. Ils font des excursions dans les montagnes de la région. Dans les trois camps, il y a un appel (roll-call) le matin et un le soir. En outre, dans les camps A et B, on fait un appel à midi pour la distribution des rations.

Alimentation. Les denrées nécessaires à la consommation des internés sont fournies directement par l'intendance, qui possède un dépôt à Ahmednagar.

Voici le tableau officiel des rations, par jour et par homme, soit pour les internés, soit pour les troupes anglaises de service au camp.

	Internés	*Troupes anglaises*
Pain	gr. 453,6	gr. 453,6
Viande	» 340,2	» 453,6
Pommes de terre	» 226,8	» 340,2
Légumes	» 225,1	» 113,4
Lait frais	» 113,4	» —
Thé	» 14,17	» 5,67
Sucre	» 56,70	» 39,69
Sel	» 14,17	» —
Poivre	» 0,4	» —
Riz	» 56,70	» —
Beurre	» 28,35	» —

Pour varier on donne 28 gr. 35 de café au lieu de 14 gr. 17 de thé, et 28 gr. 35 de lentilles pour remplacer le riz.

Les cuisines sont généralement installées pour 54 hommes, dans des bâtiments à part, et fournies de tout le matériel nécessaire. Le médecin en chef a fait garnir toutes les ouvertures des cuisines de treillis métalliques mobiles pour empêcher la contamination par les mouches, mais il se heurte trop souvent à la négligence volontaire des internés qui ne veulent pas se rendre compte de l'importance hygiénique de cette mesure. A beaucoup de cuisines sont annexées des pâtisseries qui fournissent contre rétribution toute espèce de gâteaux et de friandises. Ce sont des entreprises privées sur lesquelles le contrôle de l'administration est surtout hygiénique. Le service des cuisines est fait par un certain nombre d'internés volontaires qui trouvent ainsi l'occasion de gagner un salaire notable. Une partie d'entre eux sont des professionnels. Dans chaque camp un comité spécial, nommé par les prisonniers eux-mêmes, est chargé de la surveillance des cuisines et de l'établissement des menus.

La distribution des rations a lieu aux heures suivantes :

8 h. Déjeuner, avec café ou thé, riz, pain, beurre.
12 h. Lunch. Soupe, viande, légumes.
5 h. Souper. Soupe, viande, légumes.

Nous avons assisté à la distribution de midi et nous nous sommes assurés que les rations étaient abondantes et de bonne qualité. Chaque homme est muni des pièces de couvert nécessaires. La viande est servie tous les jours.

Tout ce qui précède se rapporte à l'organisation officielle de l'alimentation des prisonniers. En dehors de ces règles générales, l'administration autorise tous les arrangements particuliers que les prisonniers désirent prendre au sujet de leur nourriture. Des groupes d'internés peuvent organiser leur propre cuisine et commander les menus qu'ils désirent. Naturellement, ils prennent à leurs frais tout ce qui dépasse la ration réglementaire. C'est ainsi que les missionnaires installés dans une baraque spéciale du camp A ont leur cuisine particulière. Les officiers logés dans un bungalow du camp C font de même. La plupart des internés du « Parole-Camp » ont également un arrangement spécial pour leur nourriture. A cet effet, il y a dans le camp un marché tenu chaque matin, où les cuisiniers privés peuvent venir acheter aux fournisseurs indigènes toute sorte de denrées : viande, légumes, volaille, œufs, beurre, etc. Les prix sont ceux du marché local. Nous y avons noté le prix des œufs, 60 cm. la douzaine.

Les pâtisseries installées dans chaque section vendent des plats doux et des gâteaux.

Pour toutes les autres denrées, chaque section possède une cantine très bien fournie de toute espèce de produits, dont les prix contrôlés par l'administration sont affichés dans le local. On nous a fourni le prix-courant pour toutes les marchandises. Tout le lait fourni au camp provient du dépôt du gouvernement placé sous l'autorité du médecin en chef et sous le contrôle du magistrat du cantonnement.

Le lait fourni aux prisonniers est identiquement le même que celui employé par les troupes anglaises et par les Européens résidant dans la localité. Le lait est stérilisé en présence et sous le contrôle d'un employé anglais expérimenté. Il est ensuite mis dans des vases fermés et remis par un employé anglais au chef allemand de chaque cuisine. Toute possibilité de contamination ou d'adultération est ainsi écartée.

Pour les boissons, on peut se procurer dans les cantines toute espèce de consommation liquide, bière, soda, limonade, vins, liqueurs, etc. La seule restriction concerne le camp A, où, pour des raisons de discipline les liqueurs fortes sont interdites. Un certain nombre de cafés débitent de la bière, du café et du thé. Les cantines sont ouvertes tous les jours de 9 à 1 h. et de 5 à 8 h. du soir.

Habillement. Tous les internés ont pu apporter au camp leurs effets personnels, linge et vêtements. L'administration fournit gratuitement tout ce qui est demandé : coiffures, helmets, souliers, chemises, vestes de flanelle, caleçons, chaussettes, pantalons et vestons de toile blanche, mouchoirs, taies d'oreiller, draps, descentes de lit, essuie-mains, etc. Une bonne partie des internés complètent leur équipement par des achats aux cantines. L'administration autorise un certain nombre de maisons de Bombay à exécuter les commandes de costumes et autres objets d'équipement qui leur sont faites par les internés. Nous avons constaté que tous les prisonniers sont bien mis, beaucoup avec élégance. Les costumes sont très propres et appropriés au climat. Une trentaine de tailleurs parmi les internés exercent leur profession avec profit.

Aucune marque distinctive de leur situation d'internés n'est portée par les prisonniers.

Hygiène. L'eau courante sous pression, amenée d'un puits à 25 km. du camp, est abondamment répartie. Chaque maison a ses robinets. Par mesure de sécurité, l'eau était jusqu'il y a quelques mois cuite avant usage ; actuellement elle est chlorurée, puis déchlorurée chimiquement. L'eau est fraîche et pas laxative. Il y a au camp 130 appareils de douche, soit un pour 10 prisonniers. Les eaux de lavage sont évacuées dans une rivière à distance du camp. Les prisonniers touchent 3 livres de bois par jour pour se faire de l'eau chaude.

Lessivage. Les matelots internés au camp font leur lessive eux-mêmes, ils lavent également le linge des prisonniers plus fortunés et touchent pour cela 10 cm. par pièce lavée. Les 6 chambres à lessive sont très bien installées ;

elles sont dallées et contiennent des appareils pour cuire le linge, des plans inclinés en ciment, et des robinets nombreux. L'écoulement de l'eau utilisée est bien assuré.

Les *W.-C.* sont du système à la turque sur tinettes mobiles, répartis par groupes de 6 à distance convenable des locaux habités. Chaque cabinet est entouré de tôle ondulée. Des Hindous sont chargés de l'éloignement des gadoues. Les tinettes sont vidées chaque jour trois fois, le contenu transporté sur des charrettes spécialement construites est emmené à 4 km. du camp. Les W.-C. sont passés à la chaux, les tinettes désinfectées trois fois par jour au crésol à $^1/_{500}$. Il n'y a ni mouches ni odeur. Pour la nuit, les tinettes sont placées à proximité des bâtiments et enlevées à l'aube. Chaque chambre des bungalows a une boîte à ordures vidée par les serviteurs hindous.

Désinfection. Une étuve sert à désinfecter les couvertures et les vêtements des prisonniers. Le médecin en chef du camp nous a déclaré que, dans quelques uns des plus anciens bâtiments, on trouve parfois des punaises qui nichent dans les joints des supports des moustiquaires. Il nous a dit que l'on s'efforce de les détruire, mais, vu la dimension des locaux, le but est difficile à atteindre. Au reste aucun prisonnier n'a formulé de plaintes à ce sujet.

Soins médicaux. Le service de santé du camp est dirigé par le Lieut -Colonel Molesworth, assisté de deux capitaines médecins anglais et d'un médecin qualifié pour la pratique de sa profession aux Indes. Il y a, en outre, au cantonnement d'Ahmednagar, 6 médecins militaires anglais qui sont appelés à fonctionner pour les prisonniers en cas de besoin. 19 infirmiers allemands sont répartis dans les infirmeries des trois camps et à l'hôpital.

Il y a au camp trois jeunes médecins allemands qui ne s'occupent pas des soins à donner à leurs compatriotes. Ce fait nous ayant beaucoup étonnés, nous avons interrogé ces trois docteurs. Il ressort de notre enquête qu'ils ont exigé, en échange de leurs soins, la même liberté dont jouissent les médecins anglais. Cette liberté n'ayant pu leur être accordée, le lieut.-colonel Molesworth s'est passé de leurs services et leur a interdit l'accès de l'hôpital.

Un opticien allemand, établi avant la guerre à Bombay, est muni de sa boîte de verres et reçoit les prescriptions, qui sont exécutées dans sa maison mise sous séquestre. Pour les cas qui ressortent de l'oculiste, les prisonniers sont envoyés à Bombay ; nous avons vu les rapports détaillés de ce spécialiste concernant chaque cas. Le dentiste vient de Bombay sur demande.

La visite médicale a lieu chaque matin dans les infirmeries du camp A, du camp B et du camp sur parole. Ces infirmeries sont bien pourvues de tout ce qui est utile au traitement des cas légers, médicaments et appareils de massage vibratoire. Ce sont des dispensaires où les malades ne logent pas. La visite terminée, le médecin fait rapport au médecin-chef de l'hôpital et l'auto-ambulance vient chercher les malades qui doivent être hospitalisés.

L'hôpital est installé selon les exigences modernes. Quatre pavillons sont réservés aux prisonniers, un cinquième va être établi pour loger plus confortablement les officiers malades. La salle d'opération contient les derniers modèles d'étuves et d'instruments. Le laboratoire d'analyse, où l'on fait spécialement les recherches sur le sang des malariques, les selles des dysentéritiques et les expectorations des tuberculeux, est bien monté également. Les malades atteints d'infections épidémiques sont logés dans les locaux d'isolement servant aussi aux soldats anglais. Le matériel de pansement et les médicaments sont importés d'Angleterre et commandés au dépôt central de Bombay. La propreté et l'aseptie sont bien assurées. Les malades de l'hôpital ont de bons lits à sommiers métalliques munis de moustiquaires. Les cas sont classés par maladie, chaque catégorie ayant ses infirmiers spéciaux et son matériel séparé.

Morbidité. Le climat d'Ahmednagar est un des plus sains de l'Inde. Le camp est dans une région élevée. En venant de Bombay, le train passe par des tunnels et des viaducs pour gagner la hauteur des Ghâts, qui surplombent la côte occidentale de l'Inde. Nous avons relevé les températures maxima et minima pendant l'année 1916.

Température maxima du jour, en été : 40 C. ; température minima du jour, en hiver : 23,7 C.

Température maxima de nuit, en été : 25 C. ; température minima de nuit, en hiver : 7,7 C.

Les prisonniers supportent bien ce climat, étant donné surtout qu'ils habitaient tous avant la guerre l'Inde ou les colonies allemandes de l'Afrique orientale. En règle générale, les prisonniers ont bonne mine et sont en bon état de nutrition. Les statistiques de maladie que nous avons relevées à l'hôpital montrent que les cas hospitalisés sont plus nombreux pendant la mousson ou saison des pluies que pendant l'hiver.

Malades en traitement à l'hôpital en 1915, 502, en 1916, 531.

Nous nous bornerons à étudier la morbidité de l'année 1916.

La moyenne journalière des malades a été de 21,11. Etant donné que le nombre des prisonniers était de 1,316 hommes, la moyenne des jours de maladie par homme a été de 5,87. La durée moyenne des affections en considérant seulement le nombre des malades a été de 14,55.

Il y a eu en 1916 :

151 cas de malaria tierce,
1 cas de malaria quarte,
8 cas de malaria estivo-automnale ou tropicale.

Deux de ces cas étaient encore en traitement à la fin de l'année, les autres ne présentaient plus d'hématozoaires dans le sang. La grande majorité de ces malades étaient atteints avant leur captivité, et se recrute parmi les 300 prisonniers venus de l'Est-Africain. A la suite de l'arrivée de ces malariques on donna de la quinine à titre préventif chaque jour, mais la plupart des prisonniers refusèrent de l'absorber. On distribua alors un moustiquaire à chaque prisonnier.

23 cas de dysenterie, tous guéris à la fin de l'année ; 6 cas de fièvre typhoïde, dont 2 suivis de décès. Ces malades avaient refusé catégoriquement de se laisser injecter le vaccin polyvalent antityphoïdique antiparatyphoïdique A et B. Aussitôt que le diagnostic fut établi, on rechercha les

causes de l'infection : toutes les investigations furent inutiles. L'opinion du médecin en chef est qu'un porteur de germes devait se trouver dans un convoi de 27 prisonniers venus en juillet de l'Est-Africain. Plusieurs d'entre eux relevaient de la fièvre typhoïde quand ils furent capturés. Après l'apparition de ces 6 cas, 915 prisonniers se laissèrent vacciner, 400 ont persisté dans leur refus. Afin d'éliminer la contamination par les porteurs de germes, les nouveaux arrivants sont actuellement soumis à une quarantaine jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'ils sont indemnes.

1 cas de peste, terminé par la mort.

En juillet, la peste sous forme épidémique ayant été constatée dans la ville d'Ahmednagar, un ordre du médecin-chef fut publié au camp, invitant tous les prisonniers à se faire vacciner au dispensaire contre cette maladie. Aucun prisonnier ne voulut accepter cette vaccination. Une circulaire fut alors communiquée aux prisonniers concernant les précautions à prendre contre les cadavres de rats. Peu après, le cas de peste cité plus haut survint au camp B. Le camp fut aussitôt évacué et les occupants logés sous la tente dans le fort d'Ahmednagar pendant quinze jours.

Une fois le camp désinfecté, les sols flambés, les murs grattés et repeints à la chaux, les meubles passés au crésol, tous les trous de rats bouchés, les prisonniers réintégrèrent leur camp.

Des conférences furent données aux prisonniers sur la nécessité de l'inoculation préventive ; elles eurent pour résultat que 854 prisonniers se laissèrent vacciner et que les autres refusèrent. La peste épidémique se limita heureusement à un seul cas.

13 cas de diarrhée tous guéris. 6 cas de débilité, tous guéris. 8 cas de tuberculose pulmonaire, 7 sont améliorés, 1 est encore en traitement.

Il n'y a eu au camp ni typhus, ni choléra, ni vérole.

19 opérations importantes ont été faites en 1916, 18 avec suites excellentes ; un cas opéré pour abcès du foie, épuisé par une fièvre typhoïde, se termina par la mort. 6 opérations d'appendicite à chaud ont été suivies de succès.

Convalescents. 174 prisonniers convalescents ont été envoyés pendant l'été à Dagshai, dans les montagnes de l'Himalaya pour changer de climat.

Grands blessés. Il y a eu au camp 11 grands blessés de guerre, dont quatre furent amputés avant leur arrivée au camp. Ils sont munis de béquilles et d'appareils dont l'un a été reçu d'Allemagne.

17 prisonniers ont été rapatriés par l'Angleterre pour raisons de santé.

Maladies en traitement lors de notre visite au camp :

6 opérés pour hernie, 1 opéré pour appendicite, en bonne voie de guérison. 2 opérés pour plaie de poitrine, 1 pour plaie du talon, 1 pour plaie du poignet, 1 pour plaie de la jambe, en convalescence (Est-Africain). 2 cas de malaria récidivante. 16 cas de maladies intérieures non épidémiques. — Total : 30 malades hospitalisés.

Le nombre des prisonniers qui profitent de leur captivité pour se débarrasser de leur hernie, cas pour lesquels une opération pourrait être retardée sans danger, prouve à lui seul que les prisonniers ont confiance dans le savoir des chirurgiens anglais de l'hôpital.

Le lieutenant Naumann, atteint de Bilharsia hematolia contractée en Afrique, et supportant mal le climat des Indes, nous a priés de demander aux autorités anglaises de l'envoyer en Angleterre. Les médecins anglais s'étaient déjà occupés de son cas. Nous avons consulté son dossier très complet. Sa demande de transfert lui a été accordée.

Mortalité. Il y a eu un cas de mort en 1915, soit un pourcentage de 0,70 pour mille.

En 1916, il y a eu 6 cas de mort. Nous les avons déjà relevés en partie en analysant la morbidité.

Décès : 2 par fièvre typhoïde. 1 par peste. 1 par tuberculose pulmonaire. 1 par colite. 1 par alcoolisme (delirium tremens). — Total : 6.

Ce qui donne, pour 1916, une mortalité de 4,56 pour mille.

Les décédés ont été inhumés au cimetière de la station avec les honneurs militaires et l'assistance des prisonniers.

Travaux. L'administration n'impose absolument aucun

travail aux internés d'Ahmednagar. Tous ceux qui se livrent à une occupation le font de leur plein gré et sont rétribués. Il s'est établi de fait une sorte d'arrangement entre les internés peu fortunés ayant besoin de gagner quelque argent et leurs camarades aisés qui leur procurent de l'ouvrage.

De son côté, l'autorité du camp s'efforce de donner aux gens de métier l'occasion d'exercer leur profession en leur procurant des commandes des habitants de la localité. Dans ce cas, le paiement est effectué entre les mains du comptable du camp, qui tient un compte spécial pour chaque ouvrier et lui verse les sommes par acomptes réglementaires. Nous avons parcouru ce registre et relevé des sommes respectables gagnées ainsi par les internés. Parmi les professions, nous avons noté des mécaniciens employés dans un garage d'automobile, des horlogers, des menuisiers, des plombiers, des encadreurs, des tailleurs, un armurier, un accordeur de piano, des peintres, des photographes etc. Il y a des coiffeurs dans chaque section.

Discipline. L'attitude du commandant et des officiers à l'égard des internés nous a paru excellente. On a fait tout ce qui était possible pour alléger leur captivité, soit en leur laissant la liberté compatible avec les exigences de la discipline, soit en évitant tout ce qui pourrait les froisser. En dehors des prescriptions obligatoires de la vie commune, chacun arrange ses occupations à son gré et selon ses goûts. Les uns se livrent à la gymnastique et aux sports, d'autres cultivent leur petit jardin, d'autres s'occupent à lire, à écrire ou à dessiner. Quelques-uns passent leur temps à apprendre les langues étrangères. Dans le camp A, il y a d'habiles ouvriers qui confectionnent toute sorte d'objets dont quelques-uns très artistement faits. On a fait l'année dernière une exposition de tous ces objets dont la majeure partie a été achetée par les internés eux-mêmes.

Le général commandant la division de Poona a fait 6 inspections du camp. L'adjudant-général aux Indes est aussi venu visiter Ahmednagar. Les prisonniers ont pu s'entretenir librement avec les consuls des Etats-Unis, ainsi qu'avec nous.

Sanctions disciplinaires. Le réglement disciplinaire est le même que celui que nous avons indiqué pour le camp de Sumerpur. Il est identique pour tous les camps de prisonsonniers aux Indes. La seule modification consiste ici à autoriser le prisonnier, puni de restriction de correspondance, à en informer sa famille, en lui indiquant la durée de cette mesure. Les causes qui ont donné lieu à des sanctions disciplinaires ont été les suivantes : ivresse, assez fréquente autrefois, mais actuellement réduite à un cas par mois en moyenne, disputes, conversations avec les prisonniers sur parole, emploi d'encre invisible, vols, effractions de la cantine, etc. La plupart de ces cas se sont produits au camp A, où il y a beaucoup de marins et de personnes de condition inférieure.

Les cellules se trouvent dans un bâtiment en maçonnerie. Elles ont un cube moyen de 79 m., sont bien aérées, la grille restant toujours ouverte et une fenêtre placée dans le mur opposé à la porte assurant une bonne ventilation. Il n'y avait aucun détenu dans les 10 cellules du camp lors de notre visite.

Peines prononcées par jugement. Pour les cas graves, tels que tentative d'évasion, injures ou voies de faits envers les supérieurs, c'est la Cour martiale qui prononce les peines. Le prévenu a le droit de se défendre. Les délits soumis à la cour martiale ont été très rares, et en général la peine a ensuite été remise de moitié. Au début, il y a eu 5 tentatives d'évasion, dont une avec récidive. Depuis un an, il ne s'est plus produit d'évasions.

Service religieux. Il y a au camp d'Ahmednagar plusieurs moines de l'Ordre des Bénédictins, qui étaient missionnaires au nord de l'Inde, ainsi que des prêtres catholiques et des pasteurs protestants. Ils célèbrent alternativement leur culte dans le local de l'Union Chrétienne des jeunes gens.

Distractions intellectuelles. Les prisonniers ont à leur disposition une grande baraque servant de théâtre et deux salles de théâtre plus petites, des salles de lecture avec journaux anglais, une bibliothèque anglaise bien fournie, une salle de billard ouverte de 9 h. du matin à 8 h. 15 du soir.

Les chants et la musique sont autorisés ; il y a deux orchestres. Beaucoup de prisonniers s'adonnent à la musique.

Les chiens sont nombreux dans le camp.

Tous les jeux sont admis, il y a des courts de tennis, de badminton (sorte de jeu de raquette). Les jeux de cartes et spécialement le bridge sont en grande faveur parmi les internés.

Lettres et cartes postales. Les prisonniers sont autorisés à écrire 4 lettres par mois, dont 2 en allemand et 2 en anglais, sur une feuille de papier à lettre simple ayant 10 × 17 cm. ; les lettres doivent être écrites en caractères latins. Les cartes postales sont autorisées en nombre illimité, mais comme ce sont des cartes avec texte imprimé très restreint, les prisonniers ne les aiment guère. Il n'y a pas de restriction quant au nombre et à la longueur des cartes postales et des lettres que les prisonniers sont autorisés à recevoir.

Il arrive au camp une moyenne par mois d'environ 5,000 lettres provenant de l'Europe, et 1,200 de l'Inde, d'autres colonies et de l'Amérique ; il en part 5 à 6,000 pour l'Europe et 1,000 pour l'Inde et d'autres pays. On expédie en outre environ 10,000 cartes postales pour l'Europe et 1,500 pour l'Inde par mois. La censure au départ se fait au camp, et également à l'arrivée, lorsqu'elle n'a pas été déjà faite en Angleterre ou dans les colonies anglaises. Les passages des lettres non admis par la censure sont découpés, et, lorsque ceux-ci sont trop nombreux, la lettre est déchirée et l'enveloppe rendue à l'expéditeur, avec indication du motif de refus. On nous a dit qu'il y aurait en moyenne par semaine 30 à 40 lettres ainsi annulées.

Les lettres d'Europe mettent 4 à 6 semaines entre l'expédition et la remise au destinataire ; c'est très variable et dépend de la Malle qui n'arrive plus aussi régulièrement. La correspondance n'est soumise à un retard systématique que dans quelques cas suspects, emploi d'encre sympathique etc.

Colis. Les prisonniers reçoivent en moyenne et par mois, environ 500 colis provenant d'Europe et 500 colis provenant de l'Inde.

Des premiers sont exclus les vins, spiritueux, parfums,

médicaments, livres et journaux non censurés ; des seconds, les comestibles, le vin et la bière, que les prisonniers peuvent d'ailleurs se procurer au camp.

Les colis ne sont pas ouverts à l'arrivée aux Indes, mais seulement au camp, en présence du destinataire. Les médicaments ne sont pas admis par mesure générale. Les prisonniers reçoivent du médecin en chef tous les médicaments nécessaires.

Il y a plusieurs plaintes au sujet des colis, surtout de cigares, qui ne seraient pas arrivés. Ces paquets sont ouverts en Allemagne au départ, et s'il y a des pertes provenant de vols ou de torpillages le Gouvernement anglais n'en est pas responsable.

Les colis d'Europe arrivent très irrégulièrement, quelquefois ils mettent 5 mois pour arriver à destination sans qu'il soit possible de savoir exactement la raison de ces retards.

Mandats. Les prisonniers d'Ahmednagar reçoivent en moyenne 4,000 Rs. par mois (1 Roupie = Fr. 1,65). Les civils peuvent toucher 30 Rs. par mois et les officiers la même somme, plus leur paie qui est de 3 Rs. par jour. Ces derniers sont au nombre de 38. Il y a en outre 12 officiers de réserve, qui ont reçu jusqu'ici leur traitement du Gouvernement allemand par l'intermédiaire du consul des Etats-Unis.

Les mandats arrivent exactement, mais avec plus ou moins de retard.

Les prisonniers ne sont pas autorisés à envoyer de l'argent en Allemagne ou en Autriche, et ne peuvent pas en recevoir des maisons de commerce aux Indes dans lesquelles ils étaient employés ou intéressés, celles-ci ayant été mises sous séquestre.

Un compte individuel est ouvert à chaque prisonnier qui reçoit de l'argent. On lui délivre un livret avec Doit et Avoir, et on y inscrit les sommes reçues et les prélèvements. Ce livret reste aux mains du dépositaire et il n'y a jamais eu une contestation. Les mandats sont payés sans retenue ni perte de change, le taux du change officiel servant de base

pour la conversion de l'argent allemand et autrichien en monnaie du pays.

Les comptes des prisonniers du camp sont tenus sous la surveillance d'un officier comptable anglais par 4 internés allemands, qui touchent un salaire du Gouvernement anglais. Les dépôts disponibles portent l'intérêt à 3 % par an.

Secours aux prisonniers. Il y a dans chaque camp un comité de secours composé de 1 à 5 membres, choisis par les prisonniers eux-mêmes. Ce comité est en correspondance avec les œuvres de secours. Beaucoup de prisonniers aisés souscrivent au fonds de secours, qui est destiné à améliorer la ration et à procurer quelques douceurs à ceux qui sont dépourvus de ressources. Le produit des concerts, à place payée, va également à ce fonds ; celui-ci est cependant alimenté principalement par la Croix-Rouge de Hambourg, par l'ambassade des Etats-Unis à Londres, qui transmet les sommes reçues d'Amérique, et par différents *German Aid Committees* à Java, Manille etc.

L'avoir disponible de ce fonds s'élève actuellement à la somme d'environ 10,000 Rs. Un compte trimestriel est remis à la Croix-Rouge de Hambourg, indiquant les montants reçus et les sommes prélevées sur ce fonds. Les officiers d'équipages des bateaux allemands internés reçoivent en outre de leurs compagnies une subvention mensuelle.

Nous avons eu à tour de rôle une entrevue avec les membres des comités des 3 camps, qui nous ont exposé leurs plaintes et leurs desiderata. Au camp A, il y a environ 120 nécessiteux; les souscriptions parmi les prisonniers s'élèvent à 600 Rs par mois, ce qui n'est pas suffisant pour procurer aux nécessiteux un supplément de ration ; en vue d'atteindre ce but il est prélevé un supplément de 200 Rs. par mois sur le fonds de la Croix-Rouge de Hambourg.

Jusqu'à août 1916, le Gouvernement anglais a autorisé les liquidateurs des maisons allemandes et autrichiennes aux Indes, mises sous séquestre, à servir à leurs employés et membres une allocation mensuelle de Rs. 80 à 120. Depuis lors cette autorisation a été supprimée au grand mécontentement des intéressés, et, de ce fait, le nombre

de ceux qui sont dépourvus de ressources s'est augmenté rapidement. On prévoit qu'il sera de 200 environ en mars et plus tard de 300.

Quelques prisonniers travaillent et gagnent ainsi quelque chose. Il y a environ un mois que sont arrivés à Ahmednagar une centaine d'Allemands faits prisonniers dans l'Afrique du Sud. Ceux-ci sont absolument dépourvus de ressources et sans nouvelles de leurs propriétés ou de leurs affaires. Nous avons entendu beaucoup de plaintes au sujet de la correspondance et de la censure du camp, qu'on prétend être lente et souvent intentionnellement vexatoire. Nous avons de la peine à l'admettre, mais il nous a paru que l'interdiction d'écrire par semaine plus d'une demi-feuille sur un papier de format restreint (10 × 17) était gênante pour des personnes de classe cultivée. Cette restriction n'est appliquée que depuis quelques mois. Auparavant les prisonniers pouvaient écrire par semaine une double feuille d'un format plus grand. Actuellement le Gouvernement des Indes reçoit d'Angleterre le papier à lettre prescrit pour les prisonniers.

En ce qui concerne la censure des lettres, effectuée au camp, nous pensons qu'il y aurait peut-être lieu d'apporter quelques modifications. Un seul censeur, avec deux employés, peut difficilement censurer rapidement, et avec tout le doigté voulu, la correspondance de plus de 1,600 prisonniers. Nous pouvons, jusqu'à un certain point, excuser la véhémence avec laquelle le directeur d'une importante banque allemande s'est plaint de la façon dont cette censure est exercée par un tout jeune officier, auquel manquent peut-être le temps et l'expérience pour faire, dans la correspondance, les distinctions nécessaires. Un certain nombre d'Allemands internés depuis près de 3 ans demandent instamment à être rapatriés ou, du moins, transférés à Dagshaï, dans les montagnes au nord de Simla, où sont envoyés, pendant les chaleurs, des prisonniers convalescents. M. le consul Ringger a pris note de ces réclamations, ainsi que des demandes concernant l'autorisation de recevoir des allocations mensuelles des liquidateurs des maisons mises sous séquestre. Il fera des démarches à ce sujet auprès du Gouvernement des Indes.

3. Camp de Belgaum

M. Ringger, consul suisse à Bombay, nous a également accompagnés dans cette visite.

Situation. Ce camp se trouve à une petite distance de la ville de Belgaum, qui est sur la ligne du chemin de fer Madras-Mahratta du sud, à une altitude de 900 m. environ. Il y fait beaucoup plus frais qu'à Ahmednagar. C'est une station climatérique où beaucoup de personnes viennent passer les mois de forte chaleur.

Belgaum est un camp de civils, et les Anglais l'appellent « family camp », car il contient surtout des ménages avec enfants. Jusqu'en mars 1916, il n'y avait que des femmes et des enfants, dont une centaine furent rapatriés. On autorisa ensuite les maris détenus dans d'autres camps à venir rejoindre leurs femmes.

Le commandant du camp est le colonel en retraite M. A. Halliard, qui est assisté par l'inspecteur Robinson (de police). Le camp a été visité deux fois par le consul des Etats-Unis à Calcutta.

L'attitude du commandant nous a paru très bienveillante, on pourrait dire paternelle. Les prisonniers ne sont soumis à aucune surveillance ; il n'y a pas de sentinelles. La garnison est composée de soldats anglais.

Population

	Allemands	*Autrichiens*
Officiers	3	—
Sous-officiers	2	—
Civils mobilisables	25	12
Civils non mobilisables	12	3
Femmes	57	18
Enfants	59	23
Total	158	56
Total général	214	

Logement. Dans la section Alexandra, les internés occupent deux grands bâtiments en pierre et en brique, établis sur un socle d'environ 75 cm. de hauteur. Chaque bâtiment a sur tout son pourtour une verandah de 3 m. 50 de largeur, supportée par des colonnes. Un mur de refend coupe le bâtiment dans toute sa longueur, et des murs intérieurs le divisent en appartements séparés. Les diverses portions de la vérandah sont également séparées par des parois de roseaux, de sorte que chaque appartement forme un tout distinct, composé de trois, quatre ou même cinq pièces suivant le nombre des occupants. Devant les bâtiments passe une route de 10 m. de large, de l'autre côté de laquelle se trouvent des maisonnettes en brique servant de cuisine et de logement pour les domestiques indigènes. Chaque appartement dispose d'une ou deux de ces annexes. Une chambre de bains est aménagée dans chaque logement.

Pour les familles un peu nombreuses, il y a deux chambres de bains. Toutes les habitations sont couvertes de tuiles, bien aérées et absolument saines.

L'administration ne fournit que le mobilier indispensable, lits, tables, chaises, mais les internés ont largement profité de l'autorisation qu'ils ont de se procurer tout l'ameublement qu'ils désirent. Chacun de ces logements est arrangé avec goût et avec confort, on voit partout de jolis meubles, des fauteuils, des tapis, des tableaux, des bibliothèques et quelques pianos. Des plantes vertes, des fleurs, de petits jardins ajoutent à l'aspect agréable de ces installations, que les internés nous ont montrées avec satisfaction. On peut dire qu'au point de vue logement, les internés de Belgaum sont aussi bien que dans un bon hôtel.

La section Victoria présente aussi, dans un terrain ombragé, des bâtiments offrant toutes les conditions d'hygiène et de confort. La maison du mess des internés ayant été assignée récemment aux troupes anglaises, on construit actuellement un nouveau réfectoire pour cette partie du camp.

Tous ces bâtiments ont servi autrefois de logements aux officiers et aux soldats anglais mariés.

Hygiène. Tout ce qui concerne les installations hygiéniques du camp est sous le contrôle du comité du cantonnement de Belgaum, composé de médecins et de personnalités civiles et militaires. Ce comité est l'équivalent de ce que nous appelons en Suisse la Commission de salubrité qui sert de conseillère aux autorités municipales.

Eau. Un puits situé à la limite du camp alimente d'eau les internés ainsi que pour les troupes anglaises de la garnison. L'eau est cuite, puis additionnée d'une faible quantité de chlorure. Les expériences du chef du laboratoire bactériologique de Belgaum montrent que l'eau est ainsi parfaitement stérilisée, les colibacilles qui ont été mis dans certains échantillons d'essais ont été tués rapidement.

L'eau ainsi préparée est apportée dans un récipient de zinc placé à l'ombre, dans chaque bâtiment; les prisonniers s'en servent à discrétion. Pour l'eau de toilette les prisonniers, comme les troupes anglaises, utilisent l'eau non stérilisée. On construit en ce moment une grande piscine en pierre où les nageurs pourront s'ébattre.

Lessivage. Le lavage du linge est fait aux frais de la direction du camp. Une fois par semaine les blanchisseurs indigènes viennent chercher le linge à laver.

Les eaux de toilette et de lavage sont drainées et évacuées par des canalisations à 1,750 m. du camp.

W.-C. Le système de W.-C. est celui employé dans les hôtels et les bungalow particuliers des Anglais aux Indes. Dans chaque cabinet de toilette est une tinette mobile. Les Hindous chargés de ce service passent toutes les heures et vident, si il y a lieu, les tinettes dans une cuve remplie à moitié d'une solution de crésol. Cette cuve est emmenée la nuit hors du camp et le contenu enterré à 7,500 m. des lieux habités. Il n'y a autour de ces tinettes ni mouches, ni odeur.

Désinfection. Tous les vêtements, la literie, les ustensiles à désinfecter sont envoyés à l'étuve à vapeur de l'hôpital civil de Belgaum. Il n'y a pas trace de vermine au camp.

Climat. Bien que situé sous les tropiques, Belgaum a un climat sain. La mousson (saison des pluies) commence en juin et se termine en octobre.

Il tombe pendant cette saison, 50 pouces d'eau. La température pendant cette période varie de 18 à 23° C. En hiver, soit de novembre à février, le thermomètre oscille entre un minimum de 12,8° et un maximum de 21° C.

Pendant la période des chaleurs, de mars à mai, on constate un minimum de 27° et un maximum de 37,7° C. Ce climat sec explique le bon état de santé générale dans lequel nous avons trouvé les prisonniers.

L'alimentation. Le système établi assure aux internés une bonne nourriture tout en leur laissant la latitude d'organiser eux-mêmes leur alimentation. A cet effet, le mess des internés est tenu par un contractor parsi engagé et surveillé par l'autorité du camp. Les repas servis sont les suivants :

Matin, premier déjeuner. — 9 à 10 h. Breakfast. — 12 à 1 h., lunch. — 5 h., Thé. — 7 h. à 8 h., diner.

Les menus du jour de notre visite comprenaient :

Breakfast : Porridge. Bœuf. Œufs. Fruits. Thé ou café au choix.

Lunch : Soupe aux légumes. Mince pancake. Viande rôtie. Pudding. Fruits.

Diner : Soupe. Côtelettes de poisson. Brisket de bœuf. Pudding.

Nous avons pris au camp le même lunch que les internés et nous l'avons trouvé abondant, bien préparé et de bonne qualité. Les internés peuvent prendre de chaque plat autant qu'ils le désirent. Le réfectoire occupe trois grandes pièces voisines de l'office du camp. Le service est fait proprement, nappes, serviettes, couverts, vaisselles, tout est convenablement fourni.

Un assez grand nombre de familles préfèrent ne pas venir prendre leurs repas au réfectoire. Les unes prennent à leur service un cuisinier indigène qu'elles paient et qui leur prépare leurs repas à leur guise. Dans ce cas, à la ration fournie par le gouvernement, elles ajoutent les denrées qu'elles font acheter dans les trois magasins établis dans le camp, et tenus par des marchands indigènes. D'autres internés font préparer leurs repas sur commande par le tenancier du mess en faisant un accord avec lui. Les cuisiniers sup-

plémentaires nécessités par cet arrangement sont payés par le gouvernement.

Les enfants au-dessous de trois ans reçoivent 4 livres de lait par jour. Pour les autres, ainsi que pour les adultes, la ration est conforme à la norme établie pour tous les camps. Les repas servis à domicile comportent un supplément de 2 Rs. (3 fr. 20) par personne et par mois.

Habillement. Les internés touchent tous leurs effets d'habillement aux frais du gouvernement. Pour les commandes particulières, il y a des tailleurs pour messieurs et pour dames qui viennent au camp sur demande. Dans certains cas le commandant autorise des internés à aller faire leurs emplettes dans la ville indigène, mais le danger de contagion qui peut résulter de la fréquentation du bazar fait qu'on évite de donner ces permissions. Nous avons constaté que tous les internés sont vêtus très convenablement et même avec élégance. Les toilettes des dames sont celles d'une classe aisée et soigneuse.

Promenade. Aucune clôture n'entoure le camp. Tous les internés sont libres de se promener autant et aussi loin qu'ils veulent. Pour les raisons indiquées plus haut le bazar et le quartier indigène sont exclus des promenades. Les internés doivent tous être rentrés au camp à 10 h. du soir. Il est fait un appel le matin et le soir pour les hommes seulement.

Travaux. Il n'y a aucun travail au camp.

Soins médicaux. Le Dr Robert V. Fisher, médecin civil anglais, directeur de l'hôpital de Belgaum, vient chaque matin faire la visite au camp. Les internés qui se portent malades se font inscrire au bureau du commandant. Le médecin consulte la liste et va voir dans leurs appartements les malades annoncés. Les cas sérieux sont évacués sur l'hôpital civil de Belgaum. Les autres malades sont traités à leur domicile. Les prescriptions exécutées à la pharmacie de l'hôpital leur parviennent dans la journée de la visite médicale.

Soins dentaires. Sur la demande des internés un dentiste établi à Belgaum vient au camp aux frais de l'autorité an-

glaise. Les internés peuvent, s'ils le préfèrent, aller se faire soigner par un dentiste de Bombay, à leurs frais.

Vaccination. L'inoculation antityphoïdique a été offerte à tous les prisonniers. 90 ont accepté. Aucun prisonnier n'a voulu se laisser vacciner contre la peste. L'inoculation anticholérique est inutile ici. L'autorité médicale anglaise ne l'a pas proposée. Tous les prisonniers ont été vaccinés contre la vérole, plusieurs l'étaient avant leur arrivée au camp, les autres ont accepté de l'être par le médecin anglais.

Hôpital de Belgaum. Outre le directeur, Dr Fisher, il y a à l'hôpital, 3 médecins indiens et 3 nurses anglaises. Mme Guabritsch, doctoresse anglaise qui a épousé un négociant allemand, est internée au camp avec son mari, mais ne s'occupe pas des soins aux prisonniers.

L'hôpital est du système à pavillons. Ces pavillons sont dallés et garnis de catelles blanches. Les cas chirurgicaux, les maladies des yeux, les aliénés, les tuberculeux, les malades en observation, les accouchées, les contagieux ont chacun leur pavillon séparé. La salle d'opération est ce qu'il y a de plus perfectionné avec étuve américaine.

Le matériel de pansement et les médicaments sont d'origine anglaise et commandés à Bombay.

Le régime alimentaire des internés malades est le même que celui des malades anglais. Les malades sont couchés sur des lits laqués blancs, avec sommiers métalliques, matelas et moustiquaires.

Morbidité. Pendant l'année 1916, ont été hospitalisés 5 hommes, 24 femmes, 3 enfants, total 32.

Il y a eu :

2 cas de malaria ancienne récidivante.

5 » de fièvre typhoïde. Ces malades avaient refusé de se laisser vacciner. Ils furent inoculés dès le début de leur maladie et ont tous guéri.

2 » de rhumatisme.

2 » de diarrhée.

1 » d'appendicite opéré à chaud, guéri.

2 » abcès sous-cutanés.

1 cas d'accouchement normal.
2 » d'avortements nécessitant un curetage.
12 » de maladies génito-urinaires, endométrites, dysménorrhées, ovaro-salpingites. Ces douze malades étaient des femmes qui, confiantes dans le savoir des médecins anglais ont profité de leur captivité pour se faire opérer d'affections chroniques.

Il y avait au moment de notre visite deux internés à l'hôpital, un cas de rhumatisme et un cas de fièvre typhoïde non vacciné sur refus, tous deux en voie de guérison. Ces malades nous ont déclaré avoir à se louer sans réserve des soins qu'ils reçoivent.

Il n'y a pas de grands blessés au camp.

Mortalité. Il y a eu un décès en 1915, enfant de quatre ans, mort de convulsions, et un décès en 1916, femme arrivée au camp dans un état avancé de phtisie. Cela fait, par an, une mortalité minime de 0,5 %.

Inspection. Le général de division de Pouna a inspecté le camp en octobre 1915 et en juillet 1916, accompagné du secrétaire au Département politique du Gouvernement de Bombay.

Sanctions diciplinaires. Depuis l'existence du camp, soit depuis le 1er mars 1915, il n'y a jamais eu au camp de Belgaum ni punitions, ni sanctions disciplinaires.

Correspondance. Les lettres et cartes postales mettent actuellement environ deux mois à venir d'Allemagne ; on se plaint que souvent elles sont perdues en route.

Il n'existe aucune restriction quant au nombre ou à la longueur des lettres que peuvent écrire ou recevoir les internés. Nous en avons vu qui avaient douze pages de texte serré. Les cartes postales avec texte imprimé ne sont pas employées. Il arrive au camp en moyenne 30 à 40 lettres par semaine et 12 à 15 cartes postales.

Mandats. Il n'en vient presque pas d'Allemagne ni d'Autriche.

Les internés qui possèdent des fonds dans des banques

aux Indes, peuvent retirer n'importe quelle somme, qui est versée à leur compte au camp ; ils peuvent toucher 100 Rs. par semaine et même davantage. Par contre, ceux qui étaient employés ou intéressés dans les maisons allemandes ou autrichiennes mises sous séquestre ne peuvent plus toucher d'allocation du liquidateur depuis octobre 1916, ce qui met beaucoup d'internés dans une situation gênée. La comptabilité en partie double est tenue par un interné. Chaque dépositaire reçoit un compte de Doit et Avoir, sur lequel sont inscrites les sommes versées et celles prélevées sur la signature du commandant.

Colis. Il arrivait autrefois beaucoup de colis d'Allemagne, mais depuis un certain temps, il n'en vient que très peu. On n'a pas constaté de vol. Les colis sont visités à Bombay par la censure et remis au destinataire sans être ouverts au camp. Il n'existe aucune restriction quant au contenu des colis. Les internés peuvent recevoir des Indes des comestibles, du tabac et des cigares.

Cultes et distractions. Jusqu'au 1er mars 1916, un pasteur luthérien interné à Ahmednagar venait régulièrement à Belgaum pour le culte des protestants. Puis il a été rapatrié avec sa femme. Depuis lors les femmes anglaises de naissance, mariées à des Allemands, vont à l'église anglaise.

Les luthériens ont un pasteur américain qui vient faire le culte chaque dimanche et les visite souvent dans la semaine. Les catholiques ont une chapelle où un prêtre vient dire la messe le dimanche et le vendredi.

La salle de récréation où se réunissaient les internés ayant dû être rendue aux troupes de la garnison, on va en construire une nouvelle pour laquelle un crédit de 800 Rs. a été alloué. Les internés donnent des concerts chez eux. Ils ont loué des pianos et possèdent des violons et autres instruments. On a trouvé de bons professeurs pour les enfants. Il y a une école anglaise gratuite et une école allemande payante. Le tennis, le badminton, les cartes sont en faveur.

Secours aux prisonniers. En décembre 1916, le consul des Etats-Unis à Calcutta, a envoyé 100 Rs. pour les néces-

siteux, et en février 1917 celui de Bombay, la somme de 531 Rs. Aux nécessiteux qui en font la demande au commandant, le gouvernement des Indes accorde une allocation mensuelle de 30 Rs. pour les adultes et de 15 Rs. par enfant. Dans ce cas, ils ne reçoivent pas l'allocation supplémentaire pour les vêtements. C'est surtout l'habillement et la chaussure qui sont la grosse dépense des internés. Il y a environ une vingtaine de familles qui peuvent être considérées comme nécessiteuses.

4. Camp de Bellary

Visité le 12 mars 1917

M. le Dr Blanchod étant tombé gravement malade le 11 mars, toutes les visites de camps à partir de cette date, ont été faites par MM. Schoch et Thormeyer seuls.

Situation. Le camp de Bellary n'existe que depuis un mois et demi. Il est situé dans la présidence de Bombay, au sud-est de cette ville et à environ 3 km. de la ville de Bellary. La contrée est un plateau d'une altitude de 800 m. entouré de chaînes de montagnes.

Population. Les prisonniers de ce camp sont tous sujets ottomans et se divisent comme suit :

66 officiers ; 1 médecin ; 2 sous-officiers ; 68 soldats. — Total : 137 prisonniers.

On attend dans quelques jours 500 nouveaux prisonniers. Il y aurait place, avec les installations existantes, pour en loger 4,000, et, avec les constructions en cours, on pourra facilement porter ce nombre à 5,000.

Le commandant du camp est le lieutenant-colonel T. M. Kirkwood et son assistant est le major Mackie.

Ce camp étant de formation toute récente n'a pas encore reçu de visite de neutres.

Logements. Nous avons inspecté les logements actuellement occupés par les officiers turcs et ceux qui leur sont préparés pour une prochaine installation. Les uns et les

autres sont de vastes constructions en brique et en pierre, pourvues de larges vérandahs abritées et de chambres de bains. La grandeur des pièces est entièrement suffisante. Le sol est dallé, les murs blanchis à la chaux. Les baraques réservées aux soldats comprennent des pièces pour les sous-officiers et de grandes salles devant contenir 50 hommes, et présentant un cubage de 4,260 pieds. Tous les bâtiments annexes, cuisines, lavoirs, cabinets, sont de bonne construction et établis à des distances convenables.

Les logements sont éclairés par des lampes à pétrole ; les avenues, par des reverbères à gaz de kérozène.

Couchage. L'administration fournit aux officiers un lit en fer, des tables et des chaises. Ils peuvent se procurer à leurs frais le supplément de mobilier qu'ils désirent. Le couchage des soldats est convenable.

Promenade. Les officiers turcs du camp de Bellary, étant prisonniers sur parole, ont toute liberté de se promener dans le camp et hors du camp, dans un rayon de 5 km. Les promenades ont lieu de 6 h. $^3/_4$ du matin à 11 h. et de 4 à 7 h. le soir. Par mesure sanitaire, le bazar et la ville indigène sont consignés. L'appel a lieu le matin et le soir. Les simples soldats ne sont autorisés à franchir la clôture du camp que sur permission spéciale.

Service sanitaire, eau. L'eau est amenée d'une source située sur une colline voisine, par une canalisation souterraine. Elle est de bonne qualité et a été soumise à l'analyse bactériologique. Elle est contenue dans de grandes citernes de maçonnerie pourvues de robinets. Pour en éviter la déperdition, on n'a pas installé de prises d'eau dans les logements eux-mêmes. Mais la buanderie et les lavoirs en sont largement pourvus. Le lavatory pour les soldats est un grand bâtiment en pierre et en fer, qu'avoisine un puits spécial d'où l'eau est tirée par un treuil à bœufs. La buanderie est desservie pour l'eau chaude par quatre chaudières.

Les *W.-C.* sont des constructions en brique, dallées et en nombre suffisant. Ils contiennent des tinettes mobiles, séparées par des paravents de jonc pressé. Ces tinettes sont vidées et désinfectées chaque jour. Le contenu est incinéré dans des fours.

Soins médicaux. Les malades du camp de Bellary sont traités dans le vaste hôpital créé il y a quelques années pour les troupes britanniques. Ce bâtiment est aussi remarquable par sa belle architecture que par ses bonnes dispositions intérieures. De larges vérandahs l'entourent de tous côtés. Les salles sont hautes, claires et spacieuses.

Le médecin en chef est le major Shaw, I. M. S., qui s'est fait une spécialité de l'étude des maladies malariques. Il est assisté par un médecin turc, le capitaine Faradj-Nareschah, de Bagdad, par le capitaine Gonsalwez, I. S. M. D., par un assistant-chirurgien, M. Subramanian. Le médecin turc, qui pratiquait à Bassorah, se déclare très satisfait de sa situation et de son traitement, qui est supérieur à celui des médecins indigènes du même grade. Le personnel sanitaire est complété par des infirmiers indigènes.

Une salle spéciale est réservée pour les cas suspects, et un pavillon isolé, jusqu'à présent inutilisé, est destiné aux maladies infectieuses. Le matériel de pansement, les produits pharmaceutiques et les moyens de désinfection sont suffisants. En outre, on fait venir de Madras toutes les fournitures nécessaires.

Un dentiste militaire établi à Bellary est appelé en cas de besoin. Les appareils de prothèse sont commandés à Madras. Les opérations chirurgicales sérieuses se font à l'hôpital civil de Bellary.

L'hôpital est très proprement tenu. Les latrines sont un peu éloignées des salles, mais on utilise surtout les chaises percées. Désinfection au crésol. Fours d'incinération. Les lits sont en fer et garnis de moustiquaires. Une salle de bains est pourvue de baignoires roulantes.

Au moment de notre visite, 6 officiers turcs étaient en traitement à l'hôpital pour les cas suivants :

1 pleurésie ; 1 rhumatisme ; 2 conjonctivite ; 1 fistule de vieille date ; 1 dyspepsie.

L'état général du camp est excellent. L'état de santé des prisonniers correspond à celui des résidents européens, et est supérieur à celui de la population indigène. Depuis l'établissement du camp, il y a eu :

1. Malaria : quelques cas légers. Pas de forme tropicale, traitement à la quinine.

2. Quelques cas sporadiques de diarrhée dans la saison des pluies.

3. Quelques cas de trachome apportés par les prisonniers. Traitement par injections et par la liqueur de Smith.

4. Un cas de pleurésie sans bacilles (soldat).

Ni typhus, ni dysenterie déterminée, ni peste. Aucun décès depuis l'établissement du camp de prisonniers turcs.

Alimentation. Un contractor établi dans le camp fournit leurs repas aux officiers. Deux régimes sont mis à leur disposition. Le premier, au prix de 30 Rs. (Fr. 48) par mois, comprend :

1. Petit déjeuner : pain, beurre, lait et thé.

2. Breakfast : un plat de viande, œufs, légumes et pain.

3. Souper : un plat de viande, légumes, pilau (curry de mouton), un plat doux, pain.

Le second régime, à 40 Rs. par mois (Fr. 64), comporte deux plats de plus. Les officiers peuvent également commander des suppléments. Un certain nombre d'entre eux préfèrent faire préparer leurs repas par leurs ordonnances avec les rations qui leur sont allouées. Ce régime, pour un certain nombre de personnes, revient meilleur marché que celui du mess. Le réfectoire est très convenable et le service de table ne laisse rien à désirer.

Comme boisson, le *soda-water* est la plus répandue sous la forme de *whiskey and soda*. Les officiers peuvent, sur prescription, acheter trois bouteilles par mois de spiritueux, cognac, gin ou whiskey. Sauf ce cas la vente des liqueurs fortes est interdite.

Cantine. La cantine du camp est très bien fournie, soit en denrées alimentaires, soit en articles de toute espèce. Elle est tenue par un entrepreneur privé. La liste des prix est affichée. Toutes les réclamations concernant la cantine peuvent être adressées directement au commandant. Voici un aperçu des prix des articles les plus courants :

Thé, fr. 1,60-2,10 la livre anglaise (Gr. 453,6). — Café, 1,60-2 la livre anglaise (Gr. 453,6). — Biscuits, 0,80 la demi-

livre. — Chocolat, 0,90-1,70 la demi-livre. — Beurre, 0,75 id. — Cigares, 2-4 les cinquante pièces. — Cigarettes, 0,60-2,60 les cinquante pièces. — Savon de toilette, 0,30-1,— le pain. — Savon ordinaire, 0,50 la barre.

Les prix du sucre et du pétrole varient suivant le cours du marché. Les officiers n'ont formulé aucune plainte au sujet de la cantine. Il y a, en outre, des cafés avec diverses consommations (café 5 cm. la tasse, thé avec lait 10 cm. la tasse). Le marché aux provisions se tient tous les jours. La viande se vend 30-40 cm. la livre, les pommes de terre 10-20 cm. la livre, les oignons 10 cm. la livre.

Habillement. Les officiers commandent et paient leurs vêtements. Tous nous ont paru habillés avec soin et même avec recherche. Ils trouvent généralement que la dépense en habits est un peu lourde pour leur budget. Les officiers portent tous le fez.

Les ordonnances et les soldats de service touchent les effets réglementaires. Leur tenue est un peu disparate, mais convenable. Aucune marque distinctive de leur situation de prisonniers de guerre ne leur est imposée. Il y a au camp un magasin tenu par un tailleur indigène, qui exécute les commandes et fait les réparations.

Travaux. Les ordonnances et les soldats n'ont aucun autre travail que leur service de chambrées. Lorsque le camp recevra un contingent plus nombreux, on a l'intention d'organiser quelques travaux de jardinage.

Sanctions disciplinaires. Depuis l'établissement du camp de Bellary, il y a eu une punition de 7 jours de privation de promenade pour dispute entre prisonniers. Actuellement, trois cas cont soumis à la cour martiale : 2 évasions avec rupture de clôture et une attaque de sentinelles. Les inculpés sont, en attendant, confinés sous garde dans leurs chambres, mais ils peuvent se promener chaque jour pendant une heure et demie sous escorte.

Les rapports entre le commandant et les prisonniers sont excellents. Ces derniers, par l'entremise de deux d'entre eux parlant l'un le français et un autre l'anglais, nous ont déclaré qu'ils sont contents et n'ont aucune plainte à for-

muler au sujet de leur traitement. Ils espèrent que le commandant continuera à leur témoigner cette bonté à laquelle ils sont très sensibles.

Correspondance. Les prisonniers sont autorisés à écrire chaque semaine une lettre en anglais et une dans une autre langue, sans aucune restriction quant à la longueur des lettres. Les cartes postales avec texte imprimé en turc ne sont guère employées. Les prisonniers ont le droit de recevoir lettres et cartes postales sans aucune restriction. Il n'en arrive que fort peu (70 depuis 1 mois et demi). Elles viennent toutes de Sumerpur, leur ancien camp, et aucune de Turquie. La plupart des officiers ont été faits prisonniers en Mésopotamie et se montrent très affectés d'être complètement privés, parfois depuis plus de deux ans, de nouvelles de leurs familles. Nous leur avons conseillé d'adresser en bloc leurs lettres au Comité international de la Croix-Rouge qui les transmettra au Croissant-Rouge à Constantinople, pour les faire parvenir à destination. Les communications postales avec la région de Bagdad sont actuellement lentes et difficiles.

Mandats. Probablement pour les mêmes raisons, les prisonniers n'ont reçu aucun envoi d'argent de leurs familles. Le Croissant-Rouge a envoyé les allocations suivantes pour les prisonniers de Bellary :

Rs. 258,15 le 4 mars et Rs. 552,7 le 9 mars.

Colis. Un seul colis a été reçu depuis la formation du camp.

Cultes et distractions. Il n'y a pas de prêtre parmi les prisonniers. Beaucoup lisent le Koran et font leurs prières. Le commandant avait mis un local à leur disposition pour l'exercice de leur culte, mais ils ont préféré s'en servir pour un café-restaurant.

Quelques officiers cultivés lisent chaque jour le journal anglais qu'on leur remet ainsi que trois journaux hebdomadaires illustrés. Prochainement, ils vont avoir un journal égyptien rédigé en turc. Quelques officiers demandent que le Croissant-Rouge leur envoie une petite collection de livres turcs. La musique et les chants sont permis. Les jeux préférés sont les dominos, les échecs et le jeu de dames.

Le commandant a mis à la disposition des prisonniers un emplacement de football, mais ce jeu a peu de succès.

Secours aux prisonniers. Les officiers touchent trois roupies par jour. Ils assurent que c'est insuffisant pour se nourrir et pour s'habiller convenablement. C'est un peu exagéré, mais il faut tenir compte qu'aux Indes tout a renchéri. Les simples soldats nous paraissent plutôt avoir besoin de quelques secours, car ils ne touchent pas de solde. Il est vrai qu'ils reçoivent la nourriture, l'habillement, des cigarettes et du savon, et qu'en outre les ordonnances gagnent quelque chose au service des officiers. Un peu d'argent leur serait bien nécessaire pour se procurer quelques petites douceurs en dehors de leur ration journalière. Avant de quitter les Indes, nous avons envoyé au commandant la somme de 400 Rs. pour être distribuée aux soldats nécessiteux de la part du Croissant-Rouge.

Nous avons été heureux de constater le plaisir que notre visite a causé aux prisonniers de Bellary. Ils ont accueilli avec des applaudissements la nouvelle que le Comité international de la Croix-Rouge avait fait visiter leurs compatriotes prisonniers dans différents pays.

5. Camp d'étape de Calcutta

Visité le 28 mars 1917

Les prisonniers que l'autorité militaire anglaise envoie en Birmanie, sont transportés en bateau de Mésopotamie à Karachi, et de là par voie ferrée à Calcutta. Comme, dans cette dernière ville, l'embarquement pour Rangoon peut exiger un certain délai, il a été établi un camp d'étape où les prisonniers passent d'un à quatre jours au maximum.

Ce camp est établi dans le Fort William, la citadelle historique de Calcutta, qui sert actuellement de dépôt pour les troupes anglaises. Dans cette vaste enceinte on a réservé de grandes pelouses gazonnées, entourées de beaux arbres et formant trois sections séparées.

Les deux sections utilisées jusqu'à présent contiennent chacune 28 tentes, dont 20 pour les soldats et 8 pour les officiers. La troisième section qu'on aménage actuellement, est d'une superficie plus grande et en contiendra une quarantaine. Ces tentes, en toile double, du modèle anglais, sont les mêmes que celles employées pour les troupes britanniques. Le pourtour, ouvert dans la journée, est fermé la nuit par des toiles mobiles. Chaque tente peut loger de 16 à 20 hommes sur deux rangées parallèles laissant un couloir au milieu. Pratiquement, le nombre des prisonniers n'étant jamais considérable, les tentes ne sont occupées chacune que par une dizaine d'hommes. Les officiers sont logés par deux dans des tentes formant une rangée spéciale. Ils ont un lit en fer, une table et des chaises.

Le camp peut contenir de 1,200 à 1,500 hommes, mais ce chiffre maximum n'est jamais atteint.

Eau. Le Fort William est alimenté par les canalisations de la ville sous trois formes : 1° Eau filtrée pour la boisson et la cuisine ; 2° Eau de réservoir pour la toilette ; 3° Eau de rivière pour les arrosages.

L'eau filtrée arrive dans chaque section du camp d'étape et est distribuée d'une manière permanente par un robinet sortant d'un petit réservoir clos en tôle. Aucune contamination de cette eau n'est possible.

L'eau de toilette arrive par une dizaine de robinets dans des locaux cimentés, dont les parois sont faites de nattes en feuilles de palmier. Une pièce spéciale est réservée aux officiers. Ces lavabos peuvent être utilisés toute la journée. L'emploi de l'eau n'est soumis à aucune limitation. Etant donné la courte durée des séjours, on n'a pas établi de salles de bains.

W.-C. Ils sont aussi établis dans des locaux cimentés. Des nattes forment les parois extérieures et les divisions intérieures. Le système consiste en tinettes mobiles glissant entre des socles de ciment et retirées par l'extérieur. On les vide régulièrement plusieurs fois par jour et on les désinfecte.

Toutes les installations sanitaires du camp sont établies

d'une façon simple et pratique et répondent entièrement aux exigences hygiéniques.

Alimentation. Egalement en raison de la courte durée du séjour, on n'a pas introduit ici le système de la cuisine faite par les prisonniers, qui est employé dans les camps permanents. Les aliments sont préparés par des cuisiniers indigènes dans un des bâtiments du fort et le régime est conforme aux réglements.

Soins médicaux. Avant l'embarquement à Karachi, les autorités médicales procèdent à une inspection sévère. Les prisonniers présentant des symptômes de maladie ou un état marqué d'affaiblissement sont retenus dans l'hôpital de Karachi. Chaque bâtiment transportant un convoi de prisonniers porte un médecin à bord. En outre, si le convoi est nombreux, un autre médecin l'accompagne jusqu'à l'arrivée au lieu d'internement. Une inspection médicale est faite à l'arrivée au camp d'étape de Calcutta, et les malades, s'il y en a, sont transportés à l'hôpital des troupes indigènes.

6. Camp de Katapahar

Visité le 30 mars 1917

Situation. Le camp d'internés civils de Katapahar se trouve dans le district de Darjeeling, province du Bengale. Située sur les hauts contreforts de la chaîne de l'Himalaya, à une altitude de 8,000 pieds, et dans un paysage grandiose, la ville de Darjeeling est la « hill-station » du Bengale. Le gouverneur avec toute son administration s'y transporte dès que les chaleurs rendent le séjour de Calcutta trop pénible.

La température de Darjeeling est fraîche et agréable. Au moment de notre visite le thermomètre variait entre 6 et 16° C. Les prisonniers se trouvent ici dans des conditions climatériques très favorables, bien que l'hiver soit assez froid.

Le commandant du camp est M. G. Ryle-Smith, assistant de M. C. A. Briscoe, surintendant de la police impériale des Indes.

Le camp a été visité par le consul-général des Etats-Unis à Calcutta, le 10 mars 1916.

Population

	Allemands	*Autrichiens*
Mobilisables..............	9	3
Non mobilisables..........	13	—
Femmes..................	7	1
Enfants..................	3	—
Total..............	32	4

Plusieurs femmes d'internés sont anglaises de naissance.

Il y a en outre deux internés juifs, dont la nationalité fait l'objet d'une enquête.

Logement. La station de Katapahar est située sur un sol rocheux, où la pente rapide assure l'écoulement constant des eaux. Les bâtiments sont en pierre de taille, d'une construction soignée. Ils ont servi jusqu'à ces derniers temps de casernes pour les officiers et les troupes hindoues. Les toits sont en tôle ondulée peinte en rouge, les murs intérieurs sont blanchis à la chaux. Des planchers de bois garnissent toutes les pièces. Des vérandahs en planches sont annexées à la plupart des bâtiments. Les fenêtres sont vitrées et de dimensions suffisantes. Une gondole cimentée entoure chaque maison et sert à l'écoulement des eaux.

Les divers bâtiments servant de logis sont répartis suivant la position de famille des internés. Les célibataires ont, pour la plupart, des chambres séparées, d'autres sont logés par deux ou trois dans une pièce plus vaste ; les gens mariés occupent des appartements de deux ou trois pièces ou même davantage selon le nombre des enfants.

Chaque appartement comporte une pièce à cheminée et une chambre de bains. Tous les logements sont propres et sains. Les internés s'en sont déclarés parfaitement satisfaits.

Le couchage est soumis aux mêmes réglements que dans les autres camps. En dehors des effets fournis par l'administration, les internés peuvent compléter leur mobilier à leurs frais.

Service sanitaire. L'eau est captée à 8 km. du camp et amenée par des tuyaux dans des réservoirs, d'où elle est distribuée dans les bâtiments. L'eau est filtrée et de qualité excellente. Des analyses répétées ont été faites avec de bons résultats. Chaque logis a son robinet où l'on peut prendre l'eau à volonté. Les bains sont largement pourvus.

Buanderie. Des blanchisseurs indigènes, établis hors du camp, se chargent de laver le linge des internés. Pour éviter des abus, une liste est dressée des effets que chaque interné peut faire laver gratuitement par semaine. Le surplus est à sa charge. Le linge des dames est blanchi à leurs frais.

W.-C. Les W.-C. sont établis en nombre suffisant et à distance convenable des habitations. Ce sont de petits bâtiments en tôle ondulée avec sol cimenté. Le système est à tinettes mobiles enlevées et désinfectées régulièrement. Les vidanges ainsi que les détritus du camp sont incinérés dans un grand four placé dans un bâtiment spécial.

Promenade. Les internés peuvent se promener librement dans un périmètre déterminé autour du camp. La configuration très accidentée du terrain et le voisinage des lieux habités rendent difficile le tracé exact de la zone de promenade, d'où résultent parfois des réclamations de la part des internés. Il est certain toutefois que des promenades de 5 km. peuvent être effectuées sans sortir du périmètre permis. Les internés doivent obtenir une autorisation spéciale pour se rendre à la ville de Darjeeling. Le nouvel emplacement où le camp sera transporté permettra d'élargir considérablement le cercle des promenades.

Alimentation. Un des internés a la direction du mess. C'est lui qui, aidé de sa femme, compose les menus et commande chaque jour les approvisionnements nécessaires au camp. Le commandant surveille spécialement la partie financière de l'entreprise.

Les repas ont lieu aux heures suivantes :

7 h. 30, premier déjeuner : café, thé, pain, beurre, lait, sucre.

11h., lunch : porridge, un ou deux plats de viande, légumes, curry.

3-4 h., thé, café, pain, beurre.

7 h. soir : soupe, viande, légumes, pudding, thé.

Les quantités sont largement suffisantes.

26 internés avec deux enfants font leur cuisine à part et prennent leur repas dans deux mess séparés. Ils reçoivent pour cela une roupie par jour et par personne, et une demi-roupie par enfant, en plus de la ration militaire anglaise. Pour cette ration voir page 24.

Il a été créé pour l'alimentation deux catégories suivant la condition sociale des internés, mais ces différences de traitement seront supprimées dans le nouveau camp. Les prisonniers de la première catégorie reçoivent chaque semaine du tabac, cigares, cigarettes pour la valeur de 40 cm. environ, et ceux de la deuxième catégorie pour 20 cm. Un marchand de fruits et de légumes vient régulièrement au camp. La cantine est bien fournie.

La vente des spiritueux est absolument interdite.

Nous avons entendu de vives réclamations au sujet de cette mesure. Les internés affirment que l'usage modéré de l'alcool est une nécessité dans ce climat. Nous avons transmis leur plainte au gouvernement du Bengale.

Chauffage. Chaque interné reçoit par semaine :

Eté : 10 livres charbon et 15 livres de bois.

Hiver : 18 livres charbon, 56 livres de bois.

Habillement. L'administration fournit aux internés le linge, les chaussures et les vêtements d'hiver et d'été. Le budget pour l'habillement est établi au mois de mars pour toute l'année. La revision et la distribution des vêtements ont lieu à cette époque. Les internés peuvent en cas de besoin demander un supplément d'habillements.

Secours. La majeure partie des internés ont des ressources suffisantes. Pour les nécessiteux, il est fixé une allocation annuelle de 5 livres sterling par homme.

Soins médicaux. Le nombre restreint des internés à Katapahar ne nécessite pas l'établissement d'une infirmerie permanente. Un médecin, M. Dass, établi à Darjeeling, vient régulièrement le mardi de chaque semaine au camp, où il se rend en outre chaque fois qu'il est appelé par téléphone. Tous les cas qui ne peuvent pas être traités facilement à domicile, le sont à l'hôpital civil de Darjeeling. Une femme-médecin donne ses soins, sur demande, aux femmes et aux enfants. L'état de santé du camp est excellent. Il n'y avait qu'un seul malade au sanatorium de Darjeeling et il était sorti lors de notre visite.

Dans le nouveau camp, un médecin sera établi en permanence.

Sanctions disciplinaires. Quelques punitions, consistant en arrêts à domicile pendant une semaine, ont été infligées pour insubordination et refus de se présenter à l'appel. Un interné a été condamné à 16 jours de cellule, réduits ensuite à 3, pour avoir lu une proclamation séditieuse au mess et pour avoir insulté un autre prisonnier. Aucune tentative d'évasion n'a eu lieu. Dans un seul cas, il y a eu interdiction d'écrire pendant quelques jours.

Cultes et distractions. Un service religieux a lieu tous les dimanches par les soins d'un pasteur venant de Darjeeling.

Les internés organisent eux-mêmes leurs distractions. Les cartes, les dominos, les échecs, etc. sont autorisés. Un billard est à la disposition des amateurs. Le journal local est distribué tous les jours.

Correspondance. Chaque interné est autorisé à écrire par semaine, une lettre en anglais et une en français et autant de cartes postales imprimées. Les internés se plaignent de la restriction du nombre des lettres qui n'est pas limité à Belgaum. Ils se plaignent aussi de ne pouvoir se servir de l'allemand pour écrire à leurs familles qui ne connaissent que cette langue. Il n'y a pas actuellement au camp un censeur sachant l'allemand, c'est la raison de cette restriction, qui ne s'applique pas aux lettres arrivant au camp. Le camp de Katapahar expédie en moyenne 300

lettres par mois et en reçoit à peu près autant. Par concession spéciale plusieurs internés, qui étaient dans les affaires, sont autorisés à les diriger par correspondance et à écrire toutes les lettres nécessaires.

Mandats. La plupart des mandats viennent des Indes. Les règles pour la réception de l'argent et des colis sont celles indiquées aux pages 34 et 35. Les colis viennent surtout des Indes.

A notre retour à Calcutta nous avons eu une entrevue avec M. Edgley, sous-secrétaire au gouvernement du Bengale, et nous avons exposé les desiderata formulés par les internés de Katapahar. Ces demandes concernent :

1. L'autorisation de se procurer des spiritueux.

2. L'autorisation de correspondre en allemand avec leurs familles en Europe.

3. L'augmentation de la zone de promenade.

4. La réduction du nombre des appels (actuellement 3 par jour) et leur suppression en ce qui concerne les femmes et les enfants.

Toutes ces demandes nous ont été accordées.

7. Camp de Thayetmyo

Visité les 11, 12, 13 et 14 avril 1917

Situation. Thayetmyo se trouve sur le fleuve Irrawaddy, au nord de Rangoon, capitale de la Birmanie. C'est un chef-lieu de district qui a une population de 11,000 habitants. Le trajet depuis Rangoon peut se faire entièrement sur l'Irrawaddy, desservi par une flottille d'excellents bateaux. On peut aussi se rendre en 12 h. par chemin de fer jusqu'à Prome, d'où l'on remonte le fleuve en bateau jusqu'à Thayetmyo. Cette localité est située sur une rive élevée. La végétation est touffue et luxuriante.

Le climat est chaud. Le thermomètre monte parfois jusqu'à 40° C. La chaleur n'est pas humide et les nuits sont relativement fraîches. Les pluies commencent au mois de mai et durent jusqu'à octobre.

C'est un climat plutôt éprouvant mais pas malsain et plus supportable que celui de Rangoon ou de Calcutta.

Le camp est situé à 1 ½ mille de la ville.

Le commandant est le major R. J. Hilson, ses adjoints sont le major A. P. Sandeman et l'adjudant-Lt. G. Steele. Nous avons eu toute liberté de nous entretenir avec les officiers et soldats ottomans.

Le camp de Thayetmyo a été visité par le consul des Etats-Unis à Rangoon, les 26 et 27 mars 1916.

Population

Officiers	187
Médecins et pharmaciens	9
Sous-officiers	602
Sous-officiers sanitaires	15
Soldats sanitaires	55
Soldats	2624
Civils mobilisables	25
Civils non mobilisables	11
Equip. de bateaux march. mobilisables	59
Equip. de bateaux march. non mobilisables	3
Allemand mobilisable	1
Total	3591

Un nouveau convoi de prisonniers arrivera au camp dans les premiers jours de mai. Il se composera d'une centaine d'officiers et d'environ 1,300 soldats venant de Mésopotamie.

Logement. Les constructions servant de logement aux prisonniers ottomans sont de deux types.

1. Les anciens bâtiments, occupés autrefois par les troupes anglaises cantonnées à Thayetmyo.

2. Les baraquements construits récemment à l'usage des prisonniers.

Les anciens bâtiments sont construits sur 5 rangées de piliers de bois, formant un rez-de-chaussée ouvert, ayant environ 1 m. 80 de hauteur. Ce rez-de-chaussée n'est pas habité, mais comme il est frais et abrité du soleil, les pri-

sonniers s'y tiennent volontiers dans la journée et sont même autorisés à y transporter leur literie et à y passer la nuit s'ils le désirent. Quatre larges escaliers de bois conduisent à l'étage qui se compose d'une vaste salle ayant 42 m. de long sur 12 m. de large. Le plafond en bois peint à la chaux est à 6 m. environ du plancher. De chaque côté de cette salle s'étend une vérandah de 2 m. 25 cm. de large. La toiture du bâtiment est en tuiles sur lambrissage et dépasse la vérandah qui est ainsi très abritée du soleil. Les portes et fenêtres pratiquées dans les parois de la salle sont constamment ouvertes. Ces baraques peuvent contenir 400 hommes.

Les nouvelles baraques, construites récemment ou en voie de construction sont sur un autre plan. Comme toutes les habitations du pays, elles s'élèvent sur une colonnade de piliers, mais ici la distance entre le sol et le plancher n'est que d'un mètre, de sorte que le rez-de-chaussée ne doit pas être utilisé comme dortoir. Des escaliers, de 5 ou 6 marches, amènent à la salle, qui a environ 50 m. de long sur 5,50 m. de large, et forme ainsi un long corridor. Le toit à deux pentes descend près du sol et assure ainsi une protection contre les rayons du soleil. L'angle supérieur du toit est à 7 m. du plancher. Les parois de la salle sont garnies à leur partie inférieure par des panneaux de feuilles de palmier très joliment tressées. Dans un certain nombre de ces baraques, un second rang de ces panneaux, fixé sur des charnières, occupe la partie inférieure de la paroi. Le toit est fait de bambous et de feuilles de palmiers, et présente une étanchéité complète.

Comme dans les baraques du premier type, les lits sont rangés en lignes perpendiculaires aux parois et laissent au milieu un espace très suffisant pour la circulation. Ces baraques sont calculées pour contenir 200 hommes. Ce type de construction nous paraît répondre très bien à son but et aux conditions du climat. Le coût de chaque baraque est d'environ 4,800 fr.

Les officiers logent dans des bâtiments du type N° 1, qui sont divisés en appartements. Les chambres vastes et bien

aérées sont occupées par un ou plusieurs officiers suivant leurs grades. Il n'y a pas plus de 6 officiers par chambrée. L'administration fournit lits, tables et chaises, le surplus du mobilier étant à la charge du prisonnier. Les bâtiments occupés jusqu'à présent par les officiers étaient compris dans la même enceinte que les baraques des soldats. Cette disposition a fait l'objet de nombreuses réclamations de la part des officiers, qui se trouvaient incommodés par cette proximité. Dans l'arrangement actuel du camp, on a tenu compte de ces demandes, et les logements des officiers sont groupés dans une enceinte séparée où les simples soldats ne peuvent pas pénétrer. Les W.-C. des officiers et leurs chambres de bains sont entièrement à part.

Eclairage. Les abords et les avenues du camp sont éclairés par des reverbères à gaz de pétrole. Les baraques sont éclairées par des lampes au nombre de 6 à 14, suivant les dimensions du local. Les officiers ont réglementairement une lampe par chambre, mais peuvent se procurer des lampes supplémentaires à leurs frais. Les W.-C. sont éclairés toute la nuit.

Couchage. Les hommes couchent sur des nattes ou sur de légers matelas. On leur donne 3 et même 4 couvertures, ce qui, dans un climat aussi chaud paraît largement suffisant. Les officiers ont des lits en fer et fournissent eux-mêmes la literie.

Hygiène. Eau. La question de l'eau a fait l'objet d'une étude minutieuse. Le colonel Fooks, I. M. S., directeur du service médical de l'armée en Birmanie, nous a déclaré à Maymyo que l'eau de l'Irrawaddy, après décantation et purification par solution chlorurée, était parfaitement potable, mais, quoique toute la population indigène se serve de l'eau du fleuve, la crainte de quelque contamination a empêché de l'utiliser pour les besoins du camp. 5 puits sont actuellement en service. L'eau de ces puits, prise à une profondeur de 8 à 10 m. dans une couche de sable, est claire et fraîche. Les analyses faites à plusieurs reprises ont donné de bons résultats. La hauteur de l'eau dans les puits varie selon l'abondance des pluies ; elle était de 3 pieds l'année

dernière ; elle est de 8 pieds cette année, en avril. Dès que la saison des pluies a commencé, le fleuve monte d'une vingtaine de pieds et les puits suffisent très largement à la consommation. Avril et mai sont l'époque des basses eaux. A chaque puits est annexé un réservoir en métal, complètement fermé, dans lequel l'eau arrive directement au moyen d'une pompe rotative à bras. Quatre robinets servent à la distribution.

L'administration du camp a reconnu que les pompes actuelles ne fonctionnent pas d'une façon satisfaisante. Leur mécanisme est assez délicat et, entre les mains des soldats, se dérange souvent, ce qui fait qu'il y a presque toujours un puits en réparation. Actuellement on établit trois nouveaux grands réservoirs, qui seront remplis par les pompes fonctionnant toute la journée. Ils contiennent chacun 400 gallons (1,600 litres). On ne permettra plus aux prisonniers de venir faire leur provision d'eau directement aux puits, ce qui amenait un encombrement et du désordre. Les cuisines seront approvisionnées directement par des tuyaux partant des réservoirs. Chaque baraque est pourvue d'un réservoir contenant 2 gallons (8 litres) par homme habitant la baraque. Les réservoirs des cuisines contiennent un gallon par homme pour la préparation des aliments. Chaque lavatory est pourvu de 4 bassins remplis d'eau une ou deux fois par jour. Les prisonniers ottomans ne se sont pas plaints de manquer d'eau, mais nous pensons que les douches, très bien installées, seront plus employées quand la fourniture de l'eau sera plus abondante. Les efforts de l'administration à cet égard sont des plus louables. Le nombre des salles de douches est suffisant, ainsi que celui des buanderies où les prisonniers lavent leur linge.

Au fort qui n'est, du reste, habité que par trois malades et quelques gardiens, l'eau du puits est tirée à bras au moyen de seaux.

Les deux hôpitaux sont pourvus de baignoires roulantes et de douches fixes pour les malades. Les sanitaires ont leur salle de douches spéciale.

Le blanchissage du linge de l'hôpital est fait en dehors

du camp par un blanchisseur indigène. Les officiers donnent également leur linge à blanchir dans la localité.

W.-C. Le nombre des W.-C. est suffisant : 24 places pour 400 hommes. Les tinettes sont vidées 3 fois par jour par des nettoyeurs indigènes et désinfectées au crésol. La propreté des W.-C. ne laisse rien à désirer.

Le commandant du camp organise maintenant l'éloignement des détritus dans des charrettes à bras. Cette corvée sera faite par les prisonniers. Nous mentionnons dans les services sanitaires la question des poules, qui a eu une certaine importance. Un assez grand nombre de prisonniers ottomans se sont livrés autour de leur baraque à l'élevage de la volaille, occupation qui leur rapportait un gain notable par la vente des produits aux officiers. L'autorité du camp n'a pas mis d'obstacle à cette petite industrie, mais le nombre des poules ayant augmenté très rapidement et des maladies s'étant déclarées parmi la volaille, on l'a confinée dans un enclos séparé.

Promenade. Le vaste espace qui comprend les bâtiments des deux camps permet de prendre tout l'exercice nécessaire. Un terrain de 300 m. de côté est réservé aux jeux et à la gymnastique. Les soldats turcs paraissent préférer la sieste à la promenade. Ils nous ont dit que les promenades par groupes qu'on leur fait faire en dehors du camp ne leur plaisent pas parce que leur escorte de réservistes hindous marche trop vite.

Les officiers circulent librement dans le périmètre du camp, vont à leur club situé au bord du fleuve, et peuvent avoir l'autorisation de faire des excursions dans les environs. Par mesure d'ordre et d'hygiène, les prisonniers ne peuvent pas aller dans la ville.

Habillement. Les soldats prisonniers reçoivent gratuitement de l'administration du camp :

1 fez ; 2 chemises blanches en coton ; 2 costumes blancs ; 1 paire de souliers ; 2 paires de chaussettes ; 2 caleçons ; 2 essuie-mains de toilette ; 1 linge de bains ; 2 camisoles de flanelle ; 2 mouchoirs.

En passant l'inspection des prisonniers, nous avons

trouvé les effets propres et en bon état. Nous avons appris que, comme dans beaucoup d'autres camps, la vente clandestine des effets se pratique aussi à Thayetmyo. La délégation des soldats que nous avons interrogée nous a déclaré que les hommes sont entièrement satisfaits de leur habillement. Les chaussures sont bonnes, mais de genre varié et les porteurs de babouches orientales envient leurs camarades chaussés de bottines. Les soldats sont munis de la petite plaque en fer-blanc portant leur numéro en chiffres turcs et européens ; ils la gardent dans leur poche ou sous leur chemise.

Les officiers, comme partout, s'habillent à leurs frais. Ils peuvent commander leurs vêtements soit aux tailleurs du camp, soit à ceux de Thayetmyo, soit même par correspondance à Rangoon et à Calcutta. Un certain nombre d'entre eux portent le costume civil, à cause de la difficulté de se pourvoir d'uniformes turcs exacts, et aussi parce que la tenue civile est plus conforme aux conditions du climat. S'il en résulte un certain disparate, la mise des officiers est cependant toujours correcte et soignée.

Alimentation. L'alimentation du camp de Thayetmyo est fondée sur le principe de fournir aux prisonniers la ration réglementaire en leur laissant le soin de préparer leurs repas. Le nombre des cuisiniers destinés à ce service n'est pas limité par le réglement. Les principaux repas ont lieu entre 11 et 12 h., et entre 5 et 6 h., et sont pris dans les baraques. Il n'y a pas de réfectoire. On fournit les assiettes et les tasses, mais pas de couverts. Chaque matin les sergents des sections accompagnés d'hommes de corvée se rendent à la baraque de distribution des rations. Celles-ci calculées sur la norme établie et sur le nombre de prisonniers de chaque section, sont remises aux hommes de corvée, qui les pèsent en présence d'un sergent anglais préposé aux approvisionnements et les emportent aux cuisines. La viande de bœuf que nous avons vue était d'excellente qualité. Elle est fournie par un entrepreneur qui amène chaque jour au camp un certain nombre de bœufs. Les bêtes ne sont livrées à la consommation qu'après avoir été visitées par

le préposé anglais. Quelques plaintes nous ayant été adressées au sujet de la qualité de la viande, le commandant a ordonné que désormais un médecin turc assisterait tous les matins à la distribution des rations et recevrait toutes les réclamations au sujet de la qualité de la viande et des autres approvisionnements. Ces réclamations sont présentées par les chefs de sections au moment même de la distribution, pour éviter des récriminations tardives et incontrôlables. Les soldats turcs nous ont exprimé le désir de recevoir quelquefois de la viande de mouton, d'avoir des légumes plus variés et un menu différent pendant le jeûne du Ramazan. Le commandant nous a promis de faire son possible pour satisfaire ces demandes. La viande de mouton est très rare dans le pays. Les soldats anglais n'en reçoivent que rarement.

Les rations par homme et par jour sont celles indiquées page 10. Chaque prisonnier reçoit par semaine 40 cigarettes et une boîte d'allumettes, et par mois une livre de savon.

Une importante maison anglaise de Rangoon, qui a des succursales dans plusieurs villes de Birmanie a établi au camp de Thayetmyo un dépôt de ses articles. On y vend toute sorte de produits alimentaires, conserves, mercerie, papeterie, vêtements et objets de toilette. Les prix courants imprimés sont affichés dans le local et approuvés par le commandant. Voici quelques-uns de ces prix que nous avons relevés sur ce catalogue :

Viande de bœuf......	Fr.	0,26	la livre anglaise (453,6 gr.)		
Volaille..............	»	0,56	»	»	
Poisson..............	»	0,50	»	»	
Tomates.............	»	0,20	»	»	
Oignons..............	»	0,10	»	»	
Pommes de terre.....	»	0,20	»	»	
Riz..................	»	0,10	»	»	
Farine...............	»	0,20	»	»	
Sucre................	»	0,40	»	»	
Thé Lipton...........	»	1,65	»	»	en boîte
Lait.................	»	0,70	boîte d'une livre		

Melons...............	»	0,06 la pièce
Savon................	»	0,40 le morceau
Cigarettes............	»	1,65 le cent

Les officiers peuvent aussi envoyer leurs ordonnances au bazar de la ville pour acheter leurs approvisionnements.

En outre, un certain nombre de prisonniers ont établi de petites échoppes construites en bambou et en nattes dans lesquelles ils débitent du café (2 ½ cm. la tasse), du thé, des cigarettes, etc.

La solde des officiers est de 3 Rs. par jour pour les premiers et seconds lieutenants, et de 3 Rs. 60 pour les capitaines et grades supérieurs.

Soins médicaux. Les services médicaux du camp de Thayetmyo sont dirigés par un médecin principal, capitaine J. M. Williamson R. A. M. C., assisté du lieutenant Dr Brookes et du sub-assistant surgeon Swolle. 7 médecins turcs travaillent dans le camp depuis son établissement. Ce sont : MM. le colonel Bahidj Bey ; le capitaine Yosef ; le capitaine Mustapha ; le capitaine en second Mehemed Osman ; le lieutenant Suad, pharmacien ; le lieutenant Hamid Chakir, oculiste ; le lieutenant Aghia, assistant pharmacien.

Les médecins turcs, ainsi que le Dr Williamson, nous ont accompagnés pendant nos visites aux hôpitaux et nous ont fourni de nombreux renseignements. Nous avons constaté avec plaisir que les meilleurs rapports existent entre eux et leurs collègues anglais. Ces derniers nous ont fait le plus grand éloge de l'activité dévouée des médecins turcs, qui ne reçoivent aucun émolument en dehors de leur paie d'officiers. En revanche, ils jouissent d'une grande liberté et peuvent circuler partout en dehors du camp. Deux d'entre eux étaient lors de notre visite en permission à Rangoon.

Les sanitaires sont au nombre de 30 pour l'hôpital du camp N. et autant pour celui du camp S. Ils touchent une solde de Rs. 26 as. 2 (Fr. 41,80) par mois, les sergents reçoivent 99 fr. Il y a en outre une quarantaine d'infirmiers,

qui sont actuellement sans emploi, mais dont les services pourront être utilisés avec l'agrandissement du camp.

Hôpital du camp S. Cet hôpital se compose d'un grand bâtiment en bois couvert de tuile, et de quelques constructions séparées servant de pavillon d'isolement. Il y a un laboratoire bactériologique muni de tous les instruments et produits nécessaires aux analyses et aux recherches.

Les *W.-C.* pour les malades sont à une distance convenable des salles. Ils sont vidés et nettoyés trois fois par jour par des indigènes et désinfectés à la créoline, au crésol ou à l'acide phénique. Des chaises percées sont mises dans les salles pendant la nuit. Les lits sont en fer, munis de matelas, de couvertures et de couvre-pieds. Des tables de nuit sont à la portée des malades.

Une cuisine spéciale pour l'hôpital occupe un bâtiment séparé. Il y est annexé une pièce pour les provisions. Les portes et les fenêtres de ces deux locaux sont garnies de toile métallique. Nous les avons trouvés très-propres, sans odeur et sans insectes.

Le régime des malades dans les deux hôpitaux est réglé par les médecins qui ordonnent tout ce qui est utile pour l'alimentation de leurs patients. Les menus sont fixés chaque jour après la visite matinale. Comme un bon nombre de malades sont en état de circuler, ils vont volontiers à une petite cantine située prés de l'hôpital et autorisée à vendre du thé, du café, du soda et de la limonade. Cette cantine est aussi utilisée par les infirmiers.

Le linge des hôpitaux est bouilli et lavé à part. Le matériel de pansement et les médicaments sont en quantité suffisante. Les deux pharmacies sont tenues par des Turcs, sous la surveillance du médecin principal.

Hôpital du camp. N. La salle principale se trouve au rez-de-chaussée. Elle est spacieuse et claire ; le sol est cimenté. La salle de visites est attenante. L'hôpital nord est semblable à celui que nous venons de décrire, en ce qui concerne les services des auxiliaires, la cuisine, la pharmacie, etc.

Le médecin oculiste, Dr Hamid Chakir, a les verres et les instruments nécessaires.

La salle d'opérations est bien tenue et convenablement munie d'instruments. On y fait des opérations courantes. Pour les cas difficiles on envoie les malades à Maymyo, où se trouve l'hôpital général.

Il n'y a pas de dentiste au camp. Les médecins donnent leurs soins aux soldats et font les petites opérations ; les officiers peuvent s'adresser à un dentiste établi à Thayetmyo. L'autorité militaire organise des tournées d'inspection dans les différents camps, faites par un dentiste venu d'Angleterre. La réception des malades a lieu tous les matins, de 7 h. à 12 h. Une contre-visite a lieu dans l'après-midi. De 20 à 25 malades se présentent chaque jour dans chaque camp.

Maladies. Voici la liste des malades en traitement dans les deux hôpitaux du Thayetmyo à la date de notre visite :

	Camp N	*Camp S*
Diarrhée	5	2
Broncho-pneumonie	2	1
Malaria	1	1
Scorbut	1	—
Hémorroïdes	1	—
Entérite chronique	3	—
Eczéma	1	—
Débilité	3	—
Entorse	1	—
Dengue	1	1
Blessures	—	5
Phlegmon	—	1
Maladies cardiaques	—	1
Tuberculose (cas suspects)	—	4
Maladies mentales	—	3
Troubles nerveux	—	1
Orchite	—	2
Otite	—	1
Courbature	—	1
Dyspepsie	—	2
Total	19	26

Total pour le camp : 45 malades.

Malaria. Les cas de malaria ont été contractés en Egypte. Cette maladie n'existe pas à Thayetmyo. Il n'y a pas d'anophèles.

Dengue. Cette affection, spéciale aux Indes, est d'origine microbienne et paraît se rapprocher de l'influenza. Elle sévit par périodes sur toute la population et se manifeste par une courbature et un état fiévreux. Lorsqu'il n'y a pas de complications, elle disparaît au bout de 3 ou 4 jours, sans laisser de traces. On la traite au salicilate de soude.

Broncho-pneumonie. Un cas isolé venu d'Egypte.

Tuberculose. 5 soldats sont en observation ; l'examen microscopique n'a pas encore décelé de bacilles. Ils sont isolés et suralimentés.

Troubles nerveux. Il s'agit d'un mélancolique, en observation dans une chambre à part, sous la surveillance d'un infirmier. Ce malade est en voie d'amélioration.

Maladies mentales. Nous avons visité, au fort de Thayetmyo, situé à 200 mètres du camp, 3 malades atteints de troubles mentaux. Ils sont logés dans des chambres séparées, sous la surveillance constante d'infirmiers. L'un d'eux, le capitaine d'artillerie Sabri, paraît inconscient et atone. Son état ne pouvant guère s'améliorer, son rapatriement se fera aussitôt que possible. Un Arabe, très agité, a failli amener des accidents. Un Turc, déjà âgé, a perdu la raison. Quoique ces trois malades soient bien traités, leur transfert dans un établissement spécial serait désirable. Le rapatriement vaudrait encore mieux.

Blessures. Quelques hommes sont arrivés de Mésopotamie avec des blessures et sont traités à l'hôpital. Il y a des blessures au poignet, à l'œil, au pied ; pas d'amputations. L'état général de ces hommes est bon et leurs plaies sont en voie de guérison.

Il n'y a aucune maladie infectieuse au camp.

Voici le tableau comparatif des admissions à l'hôpital pour les 3 premiers mois des années 1916 et 1917 :

Turcs

1916	Population du camp	Entrées à l'hôpital	Moyenne de malades	Morts
Janvier..........	2,755	205	86.00	10
Février...........	3,116	134	99.76	14
Mars.............	3,118	120	88.00	10
1917				
Janvier..........	2,000	48	14.97	0
Février...........	2,057	42	19.07	0
Mars.............	3,125	123	48.84	3

Arabes

1916				
Janvier..........	392	20	16.10	3
Février...........	388	28	18.31	3
Mars.............	383	20	10.23	1
1917				
Janvier..........	131	7	2.55	1
Février...........	127	4	2.39	0
Mars.............	114	2	1.29	0

Mortalité. Pendant les douze mois de l'année 1916, 2 officiers sont décédés, l'un le colonel Subhi Bey, d'une hémorragie cérébrale, et l'autre d'une tuberculose pulmonaire. Parmi les soldats et les civils, la mortalité a été de 76, ce qui, pour une population moyenne de 3,500 prisonniers, représente une moyenne de 2,17 %. M. Samuel G. Reat, consul des Etats-Unis à Rangoon, a visité Thayetmyo le 26 mars 1916. Il indique, dans son rapport, une mortalité moyenne de 3,19 %, qu'il trouve trop élevée. A notre avis une bonne partie de ces décès ayant eu lieu dans les deux premiers mois de l'arrivée, peut être attribuée à l'état de débilitation des prisonniers venant du front. Le graphique très exact, que nous avons de la morbidité et de la mortalité à Thayetmyo, montre une recrudescence très marquée après l'arrivée de chaque convoi de prisonniers. Les causes des décès ont été les suivantes :

1 typhus. — 9 dysenterie. — 7 malaria. — 1 pyrexie (origine inconnue). — 3 pneumonie. — 12 tuberculoses pulmonaires. — 3 tuberculoses diverses. — 4 débilités. — 8 anémie. — 1 hémiphlégie. — 4 maladies du cœur. — 1 trombosis. — 1 endocardite. — 2 bronchite. — 1 pleurésie. — 4 néphrite. — 9 entérite. — 1 hémorroïdes. — 1 hernie. — 3 blessés.

Pour les trois premiers mois de l'année 1917, la mortalité a été de 4, ce qui représente une moyenne annuelle de 2,18 %. Les causes des décès ont été : 1 appendicite, 1 anévrisme, 1 entérite, 1 sprue (cholérine?).

Les décédés sont enterrés suivant leurs rites, avec l'assistance de leurs camarades.

Le cimetière est bien entretenu. Les tombes des officiers sont placées à part.

Travaux. En dehors des corvées ordinaires de quartier, aucun travail n'est imposé aux prisonniers. On leur a organisé un jardin potager pour y cultiver des légumes destinés à améliorer leur menu, mais, soit que le climat ne se prête pas à cette culture, soit manque d'arrosage et de soins, le résultat n'a pas répondu à l'attente. Ceux qui connaissent quelque métier et qui demandent eux-mêmes à travailler, sont employés aux travaux de leur profession. La paie, établie par le Gouvernement des Indes, est fixée ainsi :

		Par heure	Maximum d. la journée
Charpentiers et menuisiers, 1re catégorie	Fr.	—.15	1.60
Scieurs, vanniers, polisseurs, 2me catégorie	»	—.10	1.20
Manœuvres	»	—.05	—.40
Maçons	»	—.07½	—.80
Casseurs de pierre	»	—.10	1.20
Jardiniers	»	—.05	—.40

Tailleurs, cordonniers, étameurs à la tâche.

Aucun travail le dimanche.

Sanctions disciplinaires. Le réglement disciplinaire est le même que celui indiqué pour les autres camps. La durée maxima des peines prononcées par le commandant ne peut dépasser 14 jours de cellule. Pour les officiers il est prévu

des arrêts simples dans la chambre avec autorisation de fumer. Cette peine a été appliquée trois fois. Le régime alimentaire des prisonniers punis ne subit aucun changement. Les soldats punis ont 4 h. par jour de travaux de corvée et sont privés de promenade. Ils ne sont astreints au travail qu'après préavis du médecin. Les causes principales des punitions sont des querelles, des menaces, des violences et quelques tentatives d'évasion. Plusieurs cas ont été jugés par la cour martiale : insubordination, vol au préjudice d'autres prisonniers (56 jours d'arrêt) attaques à mains armées (84 jours à 6 mois).

Cultes et distractions. La question du culte a passé au camp de Thayetmyo par plusieurs phases. Au début le commandant a proposé d'arranger un bâtiment pouvant servir de mosquée. Feu le colonel Subhi Bey, qui jouissait d'une influence considérable sur ses compatriotes, s'y opposa en donnant pour raison qu'après la guerre cette mosquée serait abandonnée, ce qui serait contraire aux préceptes religieux. Plus tard, les prisonniers ottomans demandèrent à pouvoir assister au culte dans la mosquée de la ville de Thayetmyo. Cette autorisation ne fut pas accordée. L'autorité supérieure craignait, non sans raison, que dans un pays où les sectes sont nombreuses et les haines religieuses très vives, les manifestations extérieurs du culte ne donnassent lieu à des querelles. Nous avons repris la question soit avec le commandant, soit avec les représentants des soldats ottomans que nous avons convoqués. La proposition de leur établir un lieu de culte dans le camp a été acceptée avec reconnaissance. Le bâtiment est construit actuellement. Un Iman interné au camp assurera les exercices religieux.

Les distractions intellectuelles ne sont guère en faveur parmi les prisonniers turcs. Les jeux de cartes, de dames et de dominos trouvent beaucoup d'amateurs. Un orchestre a été organisé. La gymnastique et les sports sont très appréciés. Le jour de notre arrivée nous avons assisté sur l'emplacement des jeux à un tournoi organisé par les soldats turcs. Les exercices de saut, de course, de lutte, etc. ont

été exécutés avec beaucoup d'entrain. Nous avons admiré la vigueur et la souplesse des participants. Des prix ont été distribués aux applaudissements de l'assistance.

Les officiers peuvent organiser eux-mêmes leurs passe-temps. Ils ont un club dans un joli local au bord de l'Irrawaddy, avec billard et salle de rafraîchissements. Nous y avons été reçus avec beaucoup d'empressement. Quelques officiers turcs font de la peinture, d'autres de la musique. Le manque de livres turcs est fortement ressenti. Nous pensons qu'il serait bon qu'un comité en Turquie s'occupât de l'envoi d'ouvrages utiles et intéressants. Il y a passablement de livres français, anglais et allemands.

Correspondance. Les prisonniers expédient environ 10,000 lettres par mois et en reçoivent de 2 à 3,000. Les lettres de Mésopotamie mettent quelquefois 4 ou 5 mois pour parvenir, tandis que celles de Constantinople arrivent en 5 ou 6 semaines. Les prisonniers sont autorisés à écrire 2 lettres par semaine dans n'importe quelle langue, sauf l'hébreu. Le War Office fournit le papier réglementaire pour les lettres. C'est un format de 15×25 cent. se pliant en trois et dont le revers ne sert que pour l'adresse.

La censure des lettres se fait jusqu'à présent au camp par un Syrien de Mossul et deux interprètes ; dorénavant elle sera faite à l'arrivée à Bombay, ce qui évitera des pertes de temps. Il est du reste rare que la censure ait à supprimer des passages dans les lettres expédiées ou reçues.

Mandats. Le montant des mandats postaux reçus par les prisonniers s'élève actuellement à environ 1,200 Rs. par mois. Depuis quelque temps, les employés civils turcs, qui n'avaient pas été payés jusqu'à présent par leur gouvernement, commencent à recevoir leur traitement de Constantinople. Les prisonniers peuvent toucher en une fois n'importe quel montant d'argent qui leur est adressé. Exception est faite pour ceux dont la conduite a donné lieu à des plaintes. Ceux qui veulent laisser tout ou partie de leur avoir en dépôt reçoivent un carnet individuel sur lequel sont inscrites les sommes déposées et les prélèvements. Il ne nous a pas été possible de contrôler combien de temps

les mandats mettent à parvenir au destinataire, car ils ne portent que la date de leur arrivée à Bombay. Un certain nombre de mandats ont dû être renvoyés par suite d'insuffisance ou d'inexactitude d'adresse. Pour éviter cet inconvénient, il serait désirable que les mandats portent le numéro du prisonnier, le nom et l'adresse de l'expéditeur.

Colis. Le Croissant-Rouge à Constantinople envoie par l'entremise du Int. Verb. Kat. Mädchenschutzverein à Fribourg (Suisse), des colis individuels très bien conditionnés, de contenu identique et d'une valeur de 55 piastres. Ils sont appréciés des prisonniers. Quelques colis arrivés pour des rapatriés ou des décédés ont été remis à d'autres prisonniers nécessiteux. Les colis arrivent exactement, quoique souvent avec de longs retards. Ils sont ouverts devant le destinataire. Il n'y a pas de restrictions quant à leur contenu, sauf pour les spiritueux et les médicaments. Ces deux articles sont délivrés sur autorisation du médecin.

Secours aux prisonniers. Il n'existe pas à Thayetmyo de comité chargé de la correspondance avec les œuvres de secours. Les œuvres qui ont envoyé des secours sont les suivantes : le Croissant-Rouge à Constantinople, la Communauté arménienne, la Communauté juive et la Communauté mahométane de Rangoon. Cette dernière a fait des envois importants. En voici les principaux : 5,566 chemises khaki, 4,500 m. d'étoffe pour vêtements, 1,500 cigarettes, 99 boîtes de savon, 480 tasses en aluminium, pour 1,200 Rs. de soda-water, 50 paires de souliers pour foot-ball, 6 balles de foot-ball. En outre, 345 Rs. ont été remis pour l'école et les concours de sport ; 1,000 Rs. ont été distribués aux civils par les soins du colonel Subhi Bey et 530 Rs. aux mêmes par le colonel Saifullah Bey. La Communauté arménienne de Rangoon a envoyé pour les prisonniers arméniens, grecs et syriens 360 essuie-mains, 360 chemises, 492 mouchoirs, 2 caisses de savon, 32 boîtes de cigarettes, 300 Bibles et 335 Rs.

La Communauté juive de Rangoon a envoyé du fromage et d'autres produits alimentaires pour la célébration de la Pâque juive.

La Communauté mahométane s'est déclarée prête à subvenir aux besoins des nécessiteux. Aucune demande ne lui a été adressée jusqu'à présent.

Conclusions. Les prisonniers de Thayetmyo ont, en général, bonne mine et nullement l'air déprimé. Ils produisent une excellente impression. Nous avons demandé au colonel Saïfullah Bey d'organiser pour nous une conférence avec les représentants des soldats. Elle a eu lieu le 14 avril, sans autre témoin que l'officier turc qui nous servait d'interprète. Nous avons pris note, pour les communiquer aux autorités anglaises, des observations et des vœux qui nous ont été présentés. Les hommes se sont exprimés avec modération et sans aigreur. Les autorités ont fait droit à ces demandes dans les limites du possible.

Le commandant du camp témoigne à ses prisonniers une réelle bienveillance. Il apporte à leur situation tous les adoucissements que ses instructions peuvent admettre. Il est très bien secondé par ses collaborateurs. Leurs rapports avec les officiers turcs sont excellents. Ces derniers nous ont transmis quelques demandes particulières qui feront l'objet d'un examen sérieux. Huit majors turcs nous ont présenté une pétition séparée. Ce document rédigé en termes violents contenait des allégations que nous savions inexactes et tendancieuses. Nous l'avons renvoyé à ses auteurs. En revanche nous avons reçu des soldats turcs une lettre touchante de remerciments.

8. Camp de Shwebo

Visité le 18 avril 1917

Situation. Ce camp se trouve dans la Birmanie supérieure, à 200 km. au nord de Mandalay et à environ 2 milles de la petite ville de Shwebo. C'est un camp de convalescents. Le climat quoique chaud est sain et sec et peut être considéré comme un des plus salubres de la Birmanie.

On y envoie pour un ou deux mois ceux des prisonniers

du camp de Thayetmyo qui ont besoin d'un changement d'air. Le commandant du camp est le lieutenant H. Parry qui, sans assistant, fait face à l'énorme travail qui lui incombe avec beaucoup de conscience. Le camp de Shwebo n'a jamais été visité par des neutres.

Population au 18 *avril* 1917. 24 officiers, dont 22 Turcs, un Arabe et un Kurde. — 10 sous-officiers, dont 2 sergents et 8 caporaux. — 2 sanitaires. — 49 soldats. — 1 marin. — 4 civils non mobilisables. — Total : 90 prisonniers.

Logement. Les prisonniers occupent des baraques du même type que celles que nous avons décrites sous le numéro 1 pour le camp de Thayetmyo. Les baraques où logent les soldats comportent une grande pièce servant de dortoir, tandis que pour les officiers, des cloisons divisent l'espace intérieur en pièces de 5 m. sur 4 m. 50. Aux deux extrémités se trouvent des chambres séparées réservées aux officiers de grade plus élevé. Un corridor de 1 m. 35 de large fait communiquer toutes les pièces. La hauteur médiane du plafond est de 7 m. Le rez-de-chaussée macadamisé sert de lieu de repos pour la journée et est meublé de bancs et de chaises. Chaque baraque est pourvue de 6 escaliers. Le toit est couvert de tuile. Les soldats sont également proprement et spacieusement logés.

Eclairage. Tous les locaux sont éclairés par des lampes à pétrole. Les officiers ont chacun leur lampe. L'extinction des feux, qui est fixée à 9 h. 30, ne s'applique pas aux officiers.

Couchage. Mêmes conditions qu'à Thayetmyo. Les hommes nous ont dit qu'ils n'ont apporté de Thayetmyo qu'une seule couverture, qui leur paraît insuffisante pour la nuit. Le commandant a donné des ordres pour faire venir des couvertures supplémentaires. Les lits des officiers sont garnis de moustiquaires.

Service sanitaire. L'organisation de la fourniture de l'eau est excellente au camp de Shwebo : trois puits revêtus de maçonnerie. Le plus grand est situé près d'un petit lac et est alimenté par une nappe souterraine qui donne une profondeur de 3 m. d'eau et un cube de 1,868 litres. A côté de ce puits se trouve un bâtiment contenant trois

pompes à bras actionnées chacune par quatre indigènes et une pompe à moteur au pétrole. Ces pompes envoient l'eau du puits à 6 réservoirs métalliques placés sur un bâti de fonte à 5 m. du sol. Des tuyaux en fonte amènent de là l'eau dans les différents quartiers du camp.

Chaque baraque a son réservoir séparé, fermé et muni de robinets. Chaque buanderie a également son réservoir spécial et une tuyauterie qui dessert les auges en ciment, qui servent à la toilette des hommes et au lavage du linge. Pour la toilette des officiers, l'eau est apportée par des ordonnances. L'eau pour la boisson est bouillie. Des gondoles cimentées emmènent les eaux utilisées dans les fosses. Les cuisines ont aussi leurs robinets d'arrivée d'eau et leur canalisation d'écoulement. Des prises d'eau sont établies sur différents points du camp pour l'arrosage. Un réservoir métallique placé devant chaque baraque et toujours rempli ne sert qu'en cas d'incendie. Des seaux suspendus sous l'auvent de la baraque sont destinés à ce service.

Chaque couple de baraques comprend comme bâtiments annexes : 1 cuisine, 1 magasin à provisions, 1 lavoir avec douches, 1 urinoir et 1 latrine. Les W.-C. contiennent 15 compartiments séparés avec tinettes mobiles. Le sol en est cimenté. Le service est fait par les indigènes. La propreté est parfaite.

Promenade. De 7 h. du matin à 6 h. ½ du soir, les officiers peuvent se promener sans surveillance dans un périmètre de 12 km. aux environs du camp. Les soldats circulent dans le camp et font en outre, deux fois par semaine, des promenades sous escorte. La participation à ces promenades étant volontaire, il arrive parfois que personne ne se présente pour les faire. Les soldats, que nous avons interrogés à ce sujet, prétendent que leurs chaussures ne sont pas assez fortes pour la marche.

Habillement. Mêmes règles qu'à Thayetmyo. Les officiers, qui doivent payer leurs vêtements, disent que les prix des tailleurs sont très élevés. Les soldats n'ont formulé de plainte qu'au sujet des chaussures qu'ils ne trouvent pas assez solides. L'autorité militaire, à qui nous

avons parlé de cette question, nous a promis de la prendre en considération, mais il faut tenir compte du fait que, depuis une année, la fourniture des chaussures est devenue très difficile aux Indes, comme ailleurs.

Soins médicaux. L'hôpital militaire du cantonnement anglais de Shwebo est sous la direction du Dr W. N. Greer. Un des pavillons est réservé aux prisonniers ottomans ; il était entièrement vide lors de notre visite. L'installation de l'hôpital, la pharmacie, le matériel de pansement et de désinfection, le service sanitaire, tout est parfaitement en ordre et ne laisse rien à désirer.

Les soldats malades se présentent à la visite à 7 h. ½ du matin, les officiers à 5 h. du soir. Comme il n'y a pas actuellement d'interprète au camp, le capitaine Djavid Cherket vient chaque fois assister à la visite. Au cas où un malade ne pourrait venir à pied à l'hôpital, il y a une voiture d'ambulance toujours disponible. La plupart des officiers turcs se font peser pour constater l'amélioration produite sur leur santé par le climat de Shwebo.

Morbidité et mortalité. Depuis octobre 1916, il n'y a eu que deux cas de prisonniers turcs traités à l'hôpital. Ces cas peu graves ont été suivis de guérison. Aucun décès ne s'est produit depuis l'établissement du camp. Lors de notre visite, il y avait deux cas légers de diarrhée traités à domicile. D'après les statistiques concernant la garnison anglaise que nous a communiquées le médecin anglais, la moyenne des malades dans l'année est de 3 %. Il y a eu 4 cas de malaria sous forme légère tous suivis de guérison. La proportion des malades est plus forte en avril et mai. Septembre présente le minimum de cas.

Alimentation. Même organisation qu'à Thayetmyo. Les vivres pour les officiers et les soldats sont fournis par un entrepreneur indigène, sous le contrôle d'un sous-officier anglais qui fait chaque matin à 6 h. l'examen du bétail de boucherie. Les vivres sont pesés par le chef de section dans les baraques des prisonniers.

Ration réglementaire. Les officiers se font préparer leurs repas par leurs ordonnances dans des cuisines séparées.

Ils peuvent se procurer toutes les denrées nécessaires à des prix modérés chez l'entrepreneur et s'approvisionner même en ville. Ils sont autorisés à se procurer de la bière et des spiritueux en quantité modérée. La viande de boucherie qui leur est livrée est la même que celle fournie aux troupes anglaises. Quelques plaintes ayant été formulées au sujet de la qualité de cette viande, le commandant vient d'ordonner un contrôle plus strict.

On trouve au camp de Shwebo un café tenu par un indigène, une boutique de tailleur et une de cordonnier. Les prix sont ceux payés par les troupes anglaises.

Travaux. Aucun travail sauf les corvées de quartier. 26 soldats servent d'ordonnances aux officiers.

Culte. Il n'y a pas de culte organisé, à cause du petit nombre des prisonniers.

Distractions. Les jeux et les exercices sont autorisés sans restriction. Quelques soldats s'occupent à fabriquer de petits objets en bois et en os.

Sanctions disciplinaires. Mêmes réglements que pour les autres camps.

Peines prononcées par jugement : quatre cas ont été soumis à la cour martiale : 2 tentatives d'évasion et 2 attaques à coups de couteaux entre prisonniers. Les peines ont varié entre 84 jours et 6 mois de cellule avec corvées. Le condamné qui se conduit bien obtient une réduction de la moitié de sa peine. Les cellules se trouvent dans le même bâtiment que le corps de garde. Elles ont 4 ½ × 6 × 7 m. Il ne s'y trouvait qu'un seul détenu.

Correspondance. Les conditions de la correspondance sont les mêmes qu'au camp de Thayetmyo où se fait la censure. Les prisonniers de Shwebo expédient en moyenne une centaine de lettres et cartes par mois et en reçoivent environ 80. Pour les colis et les mandats, les chiffres sont compris dans ceux de Thayetmyo.

Secours aux prisonniers. Nous avons écouté avec attention les réclamations des officiers. Elles concernent presque exclusivement leur paie qu'ils trouvent insuffisante. Les conditions de leur entretien ne sont pourtant pas plus dif-

ficiles ici qu'à Thayetmyo. Les normes de la paie étant établies par un réglement général ne peuvent pas être modifiées pour des cas particuliers. La preuve que la situation des prisonniers à Shwebo est considérée comme favorable est que les prisonniers turcs à Thayetmyo regardent comme une faveur d'être transférés à Shwebo.

9. Meiktila

Outre les camps que nous avons visités, nous avons à mentionner celui de Meiktila qu'on aménage actuellement pour loger 5,000 prisonniers ottomans. D'après les renseignements que nous avons pris, Meiktila était, jusqu'à la construction de Maymyo, la station estivale où le personnel gouvernemental de Birmanie passait la saison chaude. Cette localité, située au sud de Mandalay, est considérée comme une des plus salubres de la Birmanie. La température y est très modérée. Un grand lac fournit une eau abondante, qui est filtrée pour les besoins du camp. Les baraques qu'on vient d'aménager sont d'un modéle parfaitement approprié à leur destination. Il est certain que les prisonniers ottomans y seront installés dans d'excellentes conditions.

10. Camp de Quarantaine

(Segregation Camp)

Visité le 30 avril 1917

A notre retour à Rangoon, nous fûmes informés par le général Young, commandant la brigade de Rangoon, qu'on venait d'établir un camp de quarantaine pour les cas suspects qui s'étaient déclarés pendant le récent transport des prisonniers turcs. Nous avons regardé comme de notre devoir de visiter aussi cette installation afin de nous rendre compte des mesures prises par les autorités pour enrayer la propagation du choléra. Un vapeur fut mis à notre dis-

position et nous transporta en une heure à ce camp, situé au sud de Rangoon, sur la rive droite de l'Irrawaddy.

Le camp comprend 6 pavillons isolés, construits en bois sur piliers de 1 m. de hauteur. L'intérieur forme une salle de 7×5 m., blanchie à la chaux et proprement tenue. Un bâtiment séparé contient la pharmacie très bien approvisionnée ; un autre sert de logement aux officiers anglais et un autre est occupé par le médecin turc.

Le personnel médical du camp se compose du médecin principal, capitaine N. S. Peake R. A. M. C., d'un assistant-surgeon et d'un subassistant-surgeon. Il y a actuellement un médecin turc, le capitaine Sabih-Settah, de Scutari. 3 sanitaires turcs font le service. Un téléphone relie le camp à Rangoon.

L'eau pour la consommation est amenée tous les matins de Rangoon par un bateau-réservoir. Un tuyau de caoutchouc fait communiquer la pompe du bateau avec la canalisation en fonte qui amène l'eau dans le réservoir du camp, d'où elle est distribuée dans les bâtiments. Aucune contamination n'est possible.

Les malades sont au nombre de 19.

2 sont atteints de choléra. Ils sont logés dans une baraque isolée et soignés par des infirmiers spéciaux. La cuisine et les W.-C. de cette baraque sont entièrement à part.

15 malades ayant eu les symptômes du choléra sont actuellement en convalescence et en observation.

1 malade est traité pour les oreillons, un autre pour une pneumonie. Aucun décès ne s'est produit.

Transport. Il nous paru intéressant de prendre des renseignements sur les conditions dans lesquelles s'effectue le transport des prisonniers turcs de Mésopotamie en Birmanie. Ces informations nous ont été fournies en partie par les prisonniers ottomans, en partie par les médecins anglais, et en partie par le capitaine du *Bangala* S. I. N. C., le mail-steamer sur lequel nous nous sommes embarqués à Rangoon et qui avait amené le dernier convoi de prisonniers.

Il existe à Bassorah 2 camps : un camp d'observation et

un camp d'isolement réservé aux maladies épidémiques. Les prisonniers séjournent dans le premier camp de 2 à 4 semaines. Les malades du segregation-camp y restent jusqu'à leur rétablissement. Lorsqu'un convoi est formé, il est transporté par steamer jusqu'à Bombay ou à Karachi, d'où la traversée de l'Inde se fait par chemin de fer jusqu'à Calcutta. Les hommes sont logés dans des wagons pouvant contenir 60 voyageurs. Pendant le trajet, on distribue des biscuits, du pain, du fromage et des fruits, et du thé deux fois par jour. A Calcutta, les prisonniers sont ou bien embarqués immédiatement où logés au Fort William (voir page 52), en attendant leur départ. Un médecin accompagne chaque convoi avec le personnel nécessaire. Tous les bateaux ayant servi au transport des prisonniers sont désinfectés à chaque voyage. Le trajet par mer de Calcutta à Rangoon prend 3 jours, ce qui est le temps normal pour les mail-steamers.

A Rangoon, les prisonniers sont embarqués sur de grands chalands (flats), remorqués par des steamers de l'Irrawaddy Flotilla Company, et arrivent directement à Thayetmyo. Pour Meiktila le transport se fait en partie en chemin de fer. Les officiers voyagent en première ou en seconde classe suivant leur grade. Sur les steamers, des installations spéciales sont faites pour les cuisines, les lavoirs et les W.-C.

Chaque steamer peut transporter normalement 2,400 personnes, le nombre des prisonniers ottomans à bord ne dépasse jamais 1,300.

Conclusions

1. *Prisonniers ottomans.* Nous avons visité dans l'espace de 4 mois tous les camps de prisonniers de guerre ottomans en Egypte, aux Indes et en Birmanie. Rien ne nous a été dissimulé. Nous avons pu librement inspecter toutes les installations, consulter les registres, prendre toutes les informations utiles ; nous avons pu parler sans restriction avec les prisonniers, soit par interprète, soit directement en français, en allemand, en anglais ou même en russe. A la fin de chaque inspection nous avons eu une entrevue avec les délégués des officiers et ceux des soldats. Les autorités des camps ont toujours pris soin de n'être pas représentées à ces réunions afin de laisser aux prisonniers la liberté absolue de nous exposer leurs réclamations. Les prisonniers ont pu également nous remettre des lettres et des pétitions.

Dans ces conditions, nous pouvons affirmer que nous connaissons exactement la situation des prisonniers ottomans internés dans les camps anglais.

Les installations occupées par les prisonniers sont soit des bâtiments servant en temps ordinaire de casernes aux troupes britanniques ou hindoues, soit des locaux spécialement construits. Dans les deux cas, les conditions hygiéniques sont excellentes. La plus grande propreté est observée dans les logements et dans les conditions du couchage. Une attention particulière a été apportée à l'installation des W.-C., des lavoirs, des buanderies, ainsi qu'à l'évacuation des détritus et des eaux utilisées.

L'alimentation, qui pour les prisonniers est d'une importance capitale, est organisée d'une manière large et pratique. Les rations sont égales et sur quelques points supérieures à celles des troupes anglaises. Le système de laisser les prisonniers préparer leurs aliments à leur guise et à leur goût, en leur fournissant les éléments nécessaires, peut être considéré comme la solution exacte du problème de l'alimentation dans les camps d'internés. Les plaintes que nous avons enregistrées portaient surtout sur le manque de variété du régime. Cette variété n'est guère possible pour des fournitures considérables et dans les conditions du pays. L'autorité des camps exerce un contrôle sévère sur la qualité des provisions apportées par les fournisseurs indigènes. Le prisonnier turc est bien nourri.

Il est également bien vêtu. Sauf quelques réclamations concernant les chaussures, les Turcs se déclarent satisfaits de leur équipement. A notre avis le port plus ou moins obligatoire d'une petite plaque d'identité est de beaucoup préférable aux bandes, brassards, inscriptions, etc., portés d'une manière trop visible sur les vêtements.

Les mauvais traitements sont inconnus. La discipline est stricte sans dureté. Les rapports entre les prisonniers et leurs gardiens sont paisibles. Les peines disciplinaires sont modérées et ont le plus souvent pour motif des querelles entre prisonniers, de petits vols, quelques tentatives d'évasion. Aucune punition corporelle n'est infligée. Le travail imposé aux prisonniers est pour ainsi dire nul. Les corvées de quartier ne sont pas pénibles et sont réparties sur un grand nombre d'hommes. Nous savons combien l'organisation d'ateliers et de chantiers de travail est difficile, surtout lorsqu'il s'agit d'hommes ne connaissant pas de métier et très peu disposés au travail. Les essais tentés jusqu'à présent n'ont guère donné de résultats. Il sera cependant utile de ne pas perdre cette question de vue et de tâcher de créer des occupations, non pas en vue du rendement, mais dans l'intérêt des prisonniers.

Tout ce qui concerne la partie médicale mérite des éloges sans réserve. La bonne tenue des hôpitaux, l'abondance du

matériel chirurgical et pharmaceutique, la rigueur des mesures prophylactiques, le soin et la conscience que les médecins apportent à leur tâche expliquent l'état excellent de santé des prisonniers ottomans. Si l'on tient compte des conditions de fatigue et de débilité des soldats arrivant du front et présentant un élément de moindre résistance, on constate que pour la population stable des camps, les chiffres de morbidité et de mortalité sont aussi bas que possible.

Les difficultés de la correspondance font l'objet de plusieurs réclamations. Le retard des lettres, la lenteur des colis et des mandats sont imputables à la crise actuelle des communications. Les rapports postaux avec l'Orient sont particulièrement affectés sans qu'il y ait de la faute des autorités anglaises.

La situation des officiers turcs est certainement digne de sympathie. Souvent sans nouvelles de leurs familles, manquant de ressources intellectuelles, et divisés entre eux par leurs opinions politiques, ils ont de la peine à réagir contre la dépression morale causée par une longue captivité. Ils portent malheureusement peu d'intérêt aux soldats internés dans le même camp. Ils devraient surveiller les distractions et les jeux de la troupe, organiser des lectures, des conférences, des concerts auxquels l'autorité anglaise n'apporterait aucun obstacle.

Les officiers turcs sont traités dans tous les camps avec égards et courtoisie. Les officiers anglais font tout leur possible pour entretenir avec eux de bons rapports. Nous avons dîné à Thayetmyo à la table du commandant avec des officiers turcs traités comme des hôtes de distinction. Rien ne nous a fait plus de plaisir que cette conduite chevaleresque envers des ennemis malheureux.

En terminant ce rapport, nous exprimons notre conviction que les prisonniers ottomans, une fois rentrés dans leur patrie, reconnaîtront eux-mêmes qu'ils ont été traités par l'Angleterre avec toute l'humanité désirable.

2. *Internés civils allemands et autrichiens.* C'est dans les camps civils que les plaintes, sinon les réclamations sont les plus nombreuses. On comprend facilement que

des personnes vivant depuis bien des années aux Indes, dans des positions indépendantes et souvent élevées, habituées à une existence confortable, trouvent très dur d'être arrachées à leurs affaires et confinées dans un genre de vie serré et monotone. Leurs relations sont interrompues. Leurs intérêts en souffrent. Pour beaucoup, l'avenir est plus ou moins compromis. Les plaintes portent surtout sur les questions d'intérêts et non sur le climat auquel tous sont déjà habitués. L'autorité anglaise s'efforce d'adoucir cette situation par un traitement aussi favorable que possible. La preuve en est que toutes les demandes que nous avons présentées au Gouvernement des Indes en faveur des internés ont été accordées immédiatement.

Beaucoup d'internés, envisageant leur position sans parti pris, nous ont déclaré que dans les circonstances données, ils ne pouvaient que se louer des procédés des autorités anglaises à leur égard.

Les Délégués du Comité international de la Croix-Rouge :

Dr F. BLANCHOD. F. THORMEYER.

Emmanuel SCHOCH.

ANNEXE

Régime pour les malades à l'hôpital du camp de Sumerpur

Par homme et par jour

I. Diète au lait.

Lait	gr.	1.360.—
Arrow root	»	56.7
Sucre	»	28.35
Mouton p. la soupe	»	170.—
Lait supplément	»	453.6
Bois p. la cuisson	»	453.6

II. Diète ordinaire

Pain	gr.	340.—
Viande	»	170.—
Sucre	»	28.35
Pommes de terre	»	113.30
Sel	»	18.9
Thé	»	7.1
Glace	»	1.360.—
Bois à brûler	»	1.360.—
Oignons de	»	56 à 85

Distribution

8 h. matin.	Lait chaud.
11 h. »	Bouillon de viande.
2 h. soir.	Lait chaud.
4 h. »	Bouillon de viande.
7 h. »	Lait chaud.

En supplément sucre, sagou, pain ou riz suivant l'état du malade.

8 h. matin.	Thé, lait, pain, sucre.
11 h. »	Riz, stew de mouton, pommes de terre, légumes, pain.
4 h. soir.	Thé, pain.
7 h. »	Pain, stew de mouton et de légumes.

Glace et limonades pendant les chaleurs. Sur prescription, œufs, brandy et supplément de lait.

TABLE DES MATIÈRES